



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

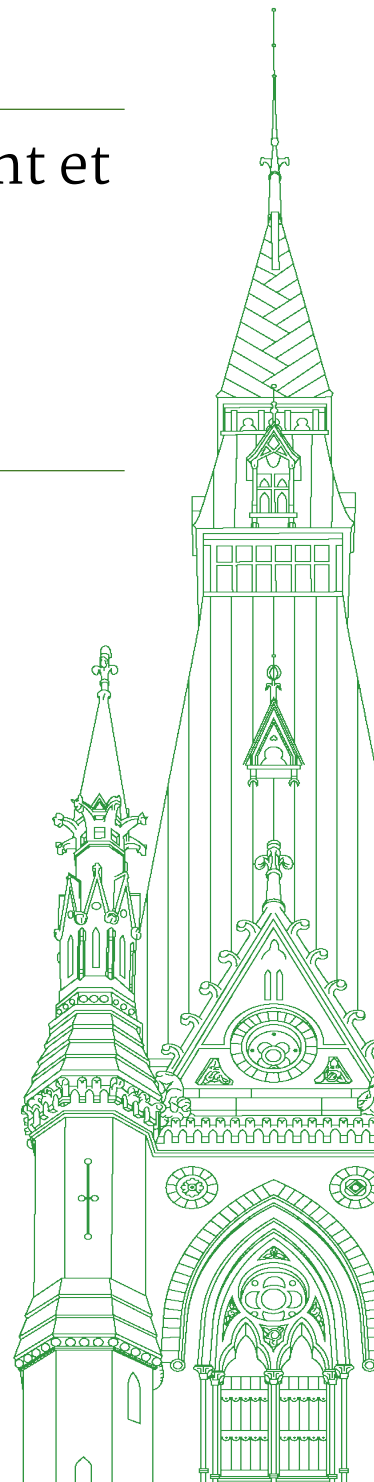
Comité permanent de l'environnement et du développement durable

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 018

Le lundi 1^{er} décembre 2025

Président : Angelo Iacono



Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le lundi 1er décembre 2025

• (1100)

[Traduction]

Le président (Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

[Français]

Bonjour, chers collègues.

[Traduction]

Nous tenons aujourd'hui la 18^e réunion du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Cette réunion se déroule en format hybride, et elle est publique.

Pour les personnes présentes, veuillez suivre les lignes directrices concernant la santé et la sécurité qui figurent sur les cartes, sur la table, pour éviter les incidents et les rétroactions acoustiques.

[Français]

Aujourd'hui, le Comité examine le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-2026 et le mandat de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

[Traduction]

Le Comité rencontre l'honorable Julie Dabrusin, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, qui est ici pour discuter des deux études.

La ministre est accompagnée par les témoins suivants.

Nous accueillons Mme Mollie Johnson, sous-ministre.

[Français]

Ensuite, nous recevons Mme Linda Drainville, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, à la Direction générale des services ministériels et des finances.

[Traduction]

Nous accueillons aussi Mme Megan Nichols, sous-ministre adjointe, Direction générale de la protection de l'environnement, et Mme Alison McDermott, sous-ministre adjointe, Direction générale de la politique stratégique et des affaires internationales.

Nous entendrons également M. Terence Hubbard, président; M. Éric Landry, vice-président, Opérations; et Mme Patricia Brady, vice-présidente, Politiques et programmes stratégiques de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada.

Madame la ministre, quand je lèverai ce carton jaune, cela vous indiquera qu'il vous reste une minute. Je le tournerai ensuite pour vous demander de finir votre phrase. Voilà.

Vous avez jusqu'à cinq minutes pour présenter votre déclaration préliminaire. Vous avez la parole.

[Français]

L'hon. Julie Dabrusin (ministre de l'Environnement et du Changement climatique): Bonjour à tous et à toutes.

[Traduction]

Merci, monsieur le président, et distingués membres du Comité, de m'avoir invitée ici aujourd'hui.

J'aimerais commencer par reconnaître que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel de la nation algonquine anishinabe.

Je suis heureuse d'être ici pour discuter de mon mandat et du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-2026, pour ce qui relève de mon portefeuille, qui comprend Environnement et Changement climatique Canada, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et l'Agence canadienne de l'eau.

Comme vous l'avez souligné, monsieur le président, Mme Mollie Johnson, sous-ministre d'Environnement et Changement climatique, et M. Terence Hubbard, président de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, m'accompagnent aujourd'hui.

C'est un moment déterminant pour le Canada. Les décisions que nous prenons aujourd'hui façonneront notre pays pour les générations à venir. Partout dans le monde, les économies sont en pleine transition historique vers une énergie et une technologie à faibles émissions de carbone. Cela remodèle le commerce, les investissements et l'emploi à un rythme jamais vu depuis la révolution industrielle. Cela change notre manière de conduire, de chauffer et de climatiser nos maisons, de travailler, et notre manière de construire et d'alimenter notre pays en énergie.

Cette transition est une véritable occasion pour le Canada de devenir un chef de file dans l'économie de demain. C'est pourquoi, dans le budget de 2025, nous avons annoncé la Stratégie de compétitivité climatique. La stratégie repose sur une vérité simple: la lutte contre les changements climatiques est tant une obligation morale qu'une nécessité économique. Cette stratégie apporte des précisions sur les politiques budgétaire, réglementaire et industrielle afin de donner aux entreprises la certitude nécessaire pour investir, innover et soutenir la concurrence internationale, tout en réduisant les émissions. Elle soutient également les grands projets visant à construire de manière plus efficace et efficiente.

Par exemple, le projet hydraulique Nukkiksautiit deviendra la première installation hydraulique du Nunavut détenue à part entière par les Inuits; c'est une étape importante dans l'innovation en matière d'énergie propre. Cela permettra de remplacer la dépendance d'Iqaluit envers les 15 millions de litres de diesel importé chaque année. Ce projet aidera à augmenter la compétitivité économique tout en modernisant notre infrastructure et en réduisant nos émissions.

• (1105)

[Français]

Les changements climatiques sont un défi mondial sans frontière. Cet automne, j'ai coprésidé le G7 et la réunion ministérielle sur l'action climatique, à Toronto, avant de diriger la délégation canadienne à la COP30, au Brésil, pour réaffirmer notre engagement et renforcer notre leadership climatique sur la scène internationale. Cependant, ce leadership international doit s'appuyer sur des mesures concrètes ici, chez nous. La population canadienne ressent déjà les effets des changements climatiques: vagues de chaleur, feux de forêt, sécheresses, inondations, etc. Ceux-ci endommagent les infrastructures et fragilisent les économies locales, tout en affectant notre santé et nos milieux naturels.

La conservation de la nature est l'un des moyens les plus efficaces de réduire ces risques. Des écosystèmes en santé absorbent le carbone, protègent les collectivités et préservent la biodiversité. C'est pourquoi nous poursuivons nos efforts de conservation en partenariat avec les provinces, les territoires, les nations autochtones et les collectivités locales. Cet été, dans les Territoires du Nord-Ouest, j'ai annoncé le projet Notre territoire pour l'avenir, un important projet de conservation dirigé par les Autochtones.

Nous faisons également des investissements générationnels afin de renforcer notre souveraineté. Le budget de 2025 prévoit 2,75 milliards de dollars sur neuf ans pour Environnement et Changement climatique Canada et Services partagés Canada, afin d'acquérir une nouvelle solution de calcul de haute performance, essentielle pour fournir les données climatiques et météorologiques avancées dont les Canadiens et les Canadiennes dépendent.

[Traduction]

Quant au Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-2026, ces dépenses représentent pour mon ministère une augmentation proposée nette de 2 millions de dollars. Certains de ces changements comprennent une demande de 4,9 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2025-2026, destinés à la prolongation de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits.

Il y a également des transferts au ministère et en provenance de celui-ci, par exemple, à l'Agence spatiale canadienne et à Services aux Autochtones Canada.

Monsieur le président, je vais m'arrêter ici. Je serai heureuse de répondre aux questions des députés.

Le président: Merci, madame la ministre.

Monsieur Branden Leslie, vous avez la parole pour six minutes.

Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC): Merci, monsieur le président.

À la réunion de l'Organisation maritime internationale des Nations unies, votre gouvernement a voté en faveur d'une nouvelle taxe pour la carboneutralité du transport maritime. Certains témoins ont dit au Comité que cette taxe pourrait coûter jusqu'à 500 \$ par tonne, ce qui se répercutera évidemment sur les Canadiens par une augmentation des prix de tous les produits que nous achetons et qui sont expédiés ici.

Avez-vous la moindre idée de ce que cela coûtera aux Canadiens avec la hausse des prix?

• (1110)

L'hon. Julie Dabrusin: C'est une question qui revient souvent dans les questions des conservateurs, l'idée que toute mesure visant à lutter contre les changements climatiques a un effet négatif non seulement sur notre pays, mais sur le monde.

Nous savons que les effets du changement climatique...

Branden Leslie: Je cherche à savoir quel est le coût de la taxe.

L'hon. Julie Dabrusin: Je vous demande pardon?

Branden Leslie: Le ministère a-t-il fait des estimations concernant ce que la taxe coûterait pour un article moyen au Canada, et par conséquent le coût pour les Canadiens quand cela se répercutera sur eux?

L'hon. Julie Dabrusin: En ce qui concerne les politiques que nous avons mises en œuvre, nous sommes prêts...

Je l'ai déjà dit: des mesures comme la tarification du carbone pour les entreprises n'entraînent pas une augmentation des prix des aliments pour les Canadiens.

En ce qui concerne les politiques en vigueur au Canada, dès que l'on adopte un règlement, on fournit une évaluation réglementaire, et elle est accessible et transparente...

Branden Leslie: Merci, madame la ministre, j'ai hâte de voir cela, une fois la taxe mise en œuvre.

Cependant, vous avez parlé des politiques qui sont toujours en place. Pendant des années, vous avez défendu toutes les politiques majeures sur les changements climatiques que ce gouvernement a proposées: la taxe sur le carbone imposée aux consommateurs, le programme visant à planter deux milliards d'arbres, le plafond d'émissions pour le pétrole et le gaz, la réglementation en matière d'écoblanchiment et l'obligation d'achat de véhicules électriques. Ensuite, presque du jour au lendemain, ces politiques ont été retardées, édulcorées ou complètement abandonnées. Aujourd'hui, chaque fois que l'une de ces politiques semble contraire à la réalité, elle s'effondre.

Que doivent conclure les Canadiens de votre tendance à soutenir certaines politiques puis à devoir vous en éloigner?

L'hon. Julie Dabrusin: Je crois que les Canadiens doivent retenir que notre gouvernement s'efforce d'élaborer des politiques collaboratives, qui répondent aux besoins des Canadiens et qui luttent contre les changements climatiques.

Comme il est indiqué dans la Stratégie de compétitivité climatique annoncée dans le budget, nous nous efforçons de renforcer la tarification du carbone pour les entreprises et le règlement sur le méthane. Nous travaillons sur une classification des lignes directrices en matière d'investissement. Nous prenons des mesures concrètes en collaboration avec les provinces et les territoires, et nous veillons à ce que les Canadiens soient au centre de nos politiques.

Branden Leslie: Merci, madame la ministre.

L'ancien ministre de l'Environnement et de l'Énergie, Jonathan Wilkinson, qui n'est plus au centre, mais qui l'était, a publiquement dit que votre nouvelle Stratégie de compétitivité climatique n'est pas du tout une stratégie sur le climat.

Êtes-vous d'accord avec lui? A-t-il tort de dire cela?

L'hon. Julie Dabrusin: Nous avons une stratégie sur le climat, qui est notre plan de réduction des émissions, et nous fournissons des rapports d'étape qui reposent sur ce plan de réduction des émissions.

La Stratégie de compétitivité climatique est en réalité le volet économique, qui met en place des mesures envisagées dans le plan de réduction des émissions, mais qui va plus loin à certains égards. Ce n'est pas le plan de réduction des émissions. C'est un document distinct. C'est un outil visant à aller de l'avant au chapitre de la compétitivité climatique.

Branden Leslie: Merci de soulever ce point.

Le commissaire à l'environnement, le directeur parlementaire du budget, le DPB, les experts indépendants et presque tout le monde, à part vous, sont d'accord pour dire que vous n'atteindrez pas les objectifs de l'Accord de Paris, comme prévu au départ.

Pouvez-vous enfin admettre que votre plan de réduction des émissions ne fonctionne pas et que vous n'atteindrez pas les objectifs que vous avez fixés?

L'hon. Julie Dabrusin: Tout d'abord, je suis la ministre de l'Environnement, ensuite, dans le rapport du DPB, on n'a spécifiquement pas tenu compte de la Stratégie de compétitivité climatique, et si l'on tient compte...

Branden Leslie: Mais je croyais qu'il existait une stratégie sur le climat. Vous venez de dire que ce n'était pas une stratégie sur le climat. Pourquoi faut-il prendre cela en considération?

L'hon. Julie Dabrusin: Non, je n'ai pas dit cela. J'ai dit qu'il y avait un plan de réduction des émissions, et que la Stratégie de compétitivité climatique ne remplace pas le plan de réduction des émissions.

Branden Leslie: Est-ce que tout le monde a tort de dire que nous n'atteindrons pas ces objectifs? Avez-vous raison et tout le monde a tort?

L'hon. Julie Dabrusin: Ce que j'ai dit — si vous me permettez de finir cette phrase —, c'est que nous avons toujours su que les objectifs étaient ambitieux. Nous aurions pu fixer des objectifs inférieurs et nous aurions pu nous y tenir, et ils auraient été faciles à atteindre. Ces objectifs nous obligent à nous dépasser. Nous sommes déterminés à continuer de travailler pour les atteindre, mais cela va exiger un travail continu.

Branden Leslie: Pourriez-vous me dire quel est l'écart, en chiffres bruts, entre l'objectif de 2030 et les objectifs que nous allons atteindre en 2030? Quel est cet écart actuellement?

L'hon. Julie Dabrusin: Le plan de réduction des émissions qui sera fourni à la fin de l'année donnera plus de détails sur les chiffres exacts et, soit dit en passant, nous sommes toujours engagés à poursuivre le travail.

Je pense que c'est un élément très important, et j'espère que les conservateurs seraient prêts à nous soutenir, parce que tout ce que j'entends de leur part, c'est qu'ils veulent supprimer tout ce que nous faisons...

Branden Leslie: Merci, madame la ministre. Vous allez continuer de poursuivre, et c'est excellent.

Pourriez-vous dire au Comité s'il y a une politique spécifique en matière d'environnement ou de climat qui est tout simplement non négociable, une ligne rouge qui, si elle était franchie, vous obligerait à démissionner, comme le ministre Guilbeault l'a fait?

• (1115)

L'hon. Julie Dabrusin: Existe-t-il la moindre politique sur l'environnement ou sur les changements climatiques que les conservateurs appuieront, et pour laquelle ils nous aideront à aller de l'avant?

Branden Leslie: Madame la ministre, je suis ici pour poser les questions. Ce n'est pas à vous de poser des questions aux députés de l'opposition; c'est à vous de répondre aux questions.

Y a-t-il une ligne rouge à ne pas franchir en matière de politique environnementale ou climatique, de sorte que si ce gouvernement, malgré vos objections, décidait de la supprimer, vous devriez démissionner pour cette raison, comme l'a fait le ministre Guilbeault?

L'hon. Julie Dabrusin: Mon objectif dans tout ce que je fais, c'est de continuer de travailler pour que le Canada devienne une économie à faibles émissions de carbone, qu'il parvienne à une consommation énergétique nette zéro, et de poursuivre le travail que nous devons faire. C'est important pour les générations à venir, et il est important de s'assurer que nous sommes compétitifs à l'échelle mondiale.

Le président: Merci, madame la ministre.

Merci, monsieur Leslie.

Madame Miedema, vous avez la parole pour six minutes.

Shannon Miedema (Halifax, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, madame la ministre. C'est un plaisir de vous accueillir ici.

Ayant travaillé dans le domaine du climat pendant longtemps à l'échelon local, je sais qu'il est important d'avoir des objectifs et des plans vraiment ambitieux, mais je sais aussi que tout le monde doit être d'accord pour le faire. Cela concerne tous les ordres de gouvernement, les services publics, le milieu des affaires, les organismes sans but lucratif et le public.

Je suis vraiment heureuse que l'étude que j'ai proposée soit la prochaine que le Comité examinera. Elle porte sur les pertes assurées et non assurées dans le contexte des phénomènes météorologiques extrêmes, et le genre de cadre qu'il nous faut afin de protéger les gens à l'avenir.

Pourriez-vous expliquer les conséquences économiques advenant que nous tardions à mettre en place des mesures de lutte contre les changements climatiques, et pourquoi il est important de mettre en œuvre des politiques cohérentes tant pour les collectivités que pour les entreprises?

L'hon. Julie Dabrusin: C'est une très bonne question, parce que l'une des choses que, selon moi, on oublie dans ce brouhaha, en particulier à la Chambre des communes, c'est que le changement climatique et l'inaction ont un véritable coût aujourd'hui. Vous pouvez le constater dans le coût des aliments. L'un des facteurs qui ont le plus d'impact sur l'augmentation du coût des aliments est le changement climatique. Cela se produit pendant les périodes de sécheresse et pendant les inondations. Toutes les choses de ce genre ont des répercussions sur le coût des aliments, à l'avenir.

Au-delà de cet aspect, il y a également un enjeu relatif à la compétitivité pour le pays, et le Canada a un réel avantage. Neuf des 100 meilleures entreprises de technologies propres se trouvent au Canada. Nous ne sommes devancés que par les États-Unis pour ce qui est du nombre d'entreprises figurant sur cette liste. C'est un moment décisif, et si nous ne le saisissons pas, le Canada perd des possibilités économiques. C'est une chose que nous devons prendre en considération.

Quand nous avons présenté la Stratégie de compétitivité climatique, une grande partie consistait à s'assurer que nous offrons la certitude et la prévisibilité nécessaires pour l'industrie afin qu'elle suive la tendance de l'économie mondiale, et l'économie mondiale se dirige vers le net zéro. Quand j'ai été au G7 et à la COP30, on a sans cesse confirmé cela. Si le Canada veut avoir un espace et jouer un rôle de premier plan dans cette économie, ou même avoir accès à des marchés commerciaux diversifiés, il est important de s'assurer que nous avons des politiques climatiques solides pour pouvoir saisir ces occasions.

Shannon Miedema: Je vous en remercie.

Pouvez-vous, s'il vous plaît, nous dire comment les évaluations d'impact des projets confiés au Bureau des grands projets continueront de protéger notre environnement, les espèces, l'habitat et les droits des Autochtones?

L'hon. Julie Dabrusin: Ce qui se passe quand on dit qu'on envoie un projet au Bureau des grands projets, c'est qu'il y a deux éléments: le Bureau des grands projets et la Loi visant à bâtir le Canada.

Nous avons confié de nombreux projets au Bureau des grands projets. C'est vraiment l'occasion de simplifier certaines choses et d'obtenir un soutien supplémentaire pour mettre cela en place. Dans le cadre de ce processus d'évaluation environnementale, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada continue de jouer un rôle important au chapitre du processus d'évaluation des projets à venir.

Il y a également la Loi visant à bâtir le Canada, qui a intégré dans ses critères des objectifs de croissance propre et de lutte contre le changement climatique pour notre pays. Dans notre budget, nous proposons de renforcer la Loi visant à bâtir le Canada en incluant un libellé sur l'adoption d'une perspective climatique pour les projets.

Actuellement, ce sont les deux éléments dont nous disposons, mais les projets qui ont été attribués en ce moment sont entre les mains du Bureau des grands projets.

Shannon Miedema: C'est excellent.

Madame la ministre, vous avez parlé de la Stratégie de compétitivité climatique. Pouvez-vous nous expliquer un peu plus comment cette stratégie pourrait créer des emplois pour les Canadiens, et réduire les émissions — vous avez déjà parlé des investissements — et préciser les avantages majeurs qu'elle apportera en tant que stratégie?

• (1120)

L'hon. Julie Dabrusin: Une des choses qui m'étonnent vraiment quand je discute avec les acteurs de nombreuses industries, c'est qu'ils veulent avoir des règles très claires et prévisibles relatives à l'environnement dans lequel ils travaillent. Le fait d'avoir une tarification très claire du carbone pour les entreprises afin qu'ils connaissent les prix des crédits et ce qui les attend les aide à s'assurer qu'ils investissent en ce sens.

Le principal élément qui, selon moi, est très important concernant la Stratégie de compétitivité climatique, c'est qu'elle offre à l'industrie cette prévisibilité et cette certitude, à l'avenir. Nous avons dit que nous sommes engagés à poursuivre ce travail.

L'autre élément, c'est que, quand on examine les marchés mondiaux, comme l'Union européenne, on constate qu'ils ont des ajustements pour le carbone aux frontières. Nous voyons cela au Royaume-Uni également. Nous voyons cela dans d'autres marchés auxquels nous tentons d'avoir accès à mesure que nous diversifions notre commerce. Il faut s'assurer de mettre ces politiques climatiques en place, parce qu'elles nous permettront d'avoir accès à ces marchés, et donneront au Canada un avantage, et c'est ce que nous devons vraiment faire en ce moment.

Shannon Miedema: Certains témoins ont parlé des véhicules électriques et ont également dit que la certitude du marché est sans aucun doute l'élément le plus crucial.

Merci beaucoup.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Bonin, vous avez la parole pour six minutes.

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Merci, monsieur le président.

Bonjour, madame la ministre. Je vous remercie d'être là. Nous sommes heureux de vous accueillir pour la première fois au Comité permanent de l'environnement et du développement durable, d'autant plus que ça bouge dans l'actualité.

La semaine passée, l'Alberta et le gouvernement fédéral ont annoncé une entente concernant un nouveau pipeline qui transportera 1 million de barils de pétrole des sables bitumineux par jour.

Êtes-vous en faveur d'un tel pipeline?

L'hon. Julie Dabrusin: Je suis contente que vous me posiez une question au sujet de ce protocole d'entente conclu avec l'Alberta, parce que cela inclut plusieurs choses...

Patrick Bonin: Madame la ministre, la question est la suivante: êtes-vous en faveur d'un nouveau pipeline permettant de transporter 1 million de barils de pétrole des sables bitumineux par jour?

L'hon. Julie Dabrusin: Le processus qu'il y a dans l'entente est important, parce que cela veut dire qu'il faut l'accord de la Colombie-Britannique...

Patrick Bonin: Vous êtes donc en faveur de ce pipeline.

L'hon. Julie Dabrusin: Non. Ce que je veux dire, si vous me laissez finir ma phrase, c'est que c'est une entente qui a besoin...

Patrick Bonin: Je vais poser ma question différemment: êtes-vous en faveur, oui ou non, d'un nouveau pipeline permettant de transporter 1 million de barils de pétrole des sables bitumineux par jour?

L'hon. Julie Dabrusin: Ce n'est pas à moi de décider. Il est important que la province de la Colombie-Britannique et les peuples autochtones arrivent à une entente. Ce n'est pas à moi...

Patrick Bonin: Madame la ministre, vous n'avez pas répondu à ma question, qui est simple.

L'hon. Julie Dabrusin: Oui, j'y ai bien répondu. Ce que j'ai dit...

Patrick Bonin: Vous refusez donc de répondre...

L'hon. Julie Dabrusin: C'est la différence entre nous et les conservateurs. À la Chambre, les conservateurs disent que les décisions leur appartiennent et qu'ils vont les faire appliquer. Nous, nous disons que nous allons travailler...

Patrick Bonin: Madame la ministre, je vous laisserai parler aux conservateurs quand ils vous poseront des questions.

L'hon. Julie Dabrusin: Je vous dis qu'il faut travailler avec les provinces et que nous sommes prêts à le faire.

Patrick Bonin: Alors, en tant que ministre de l'Environnement et du Changement climatique, vous n'avez pas d'opinion sur un nouveau pipeline permettant de transporter 1 million de barils de pétrole des sables bitumineux par jour.

L'hon. Julie Dabrusin: Non, ce que je dis, c'est que le propos pour le projet...

Patrick Bonin: Êtes-vous en faveur de ce pipeline, oui ou non?

[Traduction]

Wade Grant (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

J'ai vraiment du mal à suivre l'interprétation avec les discussions dans la salle.

Le président: D'accord.

[Français]

Patrick Bonin: Nous allons donc ralentir un peu pour vous, monsieur Grant.

Wade Grant: Merci.

Patrick Bonin: Pensez-vous qu'un nouveau pipeline de sables bitumineux permet de lutter contre les changements climatiques, oui ou non?

L'hon. Julie Dabrusin: On ne peut pas répondre à toutes les questions par oui ou non. Dans l'accord, il y a des mesures concernant le captage de carbone, ainsi que des parties sur la tarification du carbone pour l'industrie. Il contient plusieurs parties. Alors, tout n'est pas noir ou blanc.

En tant que ministre de l'Environnement, je dois m'assurer qu'ici, au Canada, nous continuons de réduire nos émissions, et c'est ce que je fais chaque jour.

Patrick Bonin: D'accord.

En tant que ministre de l'Environnement, croyez-vous que le fait d'augmenter la production de pétrole des sables bitumineux permet d'augmenter ou de réduire les émissions de gaz à effet de serre?

• (1125)

L'hon. Julie Dabrusin: Je vous répondrai en deux parties, parce qu'il y a plusieurs parties à cette question.

La première chose...

Patrick Bonin: Madame la ministre, ma question est simple.

L'hon. Julie Dabrusin: Premièrement, l'entente contient des mesures sur le captage de carbone, qui fait partie de cette discussion, qui est différente...

Patrick Bonin: Supposons que votre entente entre en vigueur et que la production de pétrole des sables bitumineux augmente au pays. Me dites-vous que cela va permettre de réduire les émissions?

L'hon. Julie Dabrusin: Non, ce que je dis, c'est que...

Patrick Bonin: Alors, cela fait augmenter les émissions, n'est-ce pas?

L'hon. Julie Dabrusin: ... il y a plusieurs choses à faire pour réduire nos émissions.

Patrick Bonin: Je comprends que vous êtes bonne en communication, mais mes questions sont précises.

Selon vous, le fait de construire un pipeline et d'augmenter la production de pétrole des sables bitumineux permet-il d'augmenter ou de réduire les émissions de gaz à effet de serre au pays?

L'hon. Julie Dabrusin: Je vais répéter ma réponse...

Patrick Bonin: Cela les fait-il augmenter ou diminuer?

L'hon. Julie Dabrusin: L'information que j'essaie de vous donner, c'est que...

Patrick Bonin: Je vais changer de question. De toute évidence, vous ne voulez pas répondre à celle-ci.

L'hon. Julie Dabrusin: Je parle des mesures concernant le captage de carbone qui font partie de cet accord.

Patrick Bonin: Combien de milliards de dollars d'argent public faudrait-il dépenser pour compenser ces émissions par le captage de carbone?

L'hon. Julie Dabrusin: Cela doit être payé par le secteur privé.

Patrick Bonin: Il n'y a donc pas d'argent de la part du gouvernement pour les projets de captage et de séquestration de carbone.

L'hon. Julie Dabrusin: Comme je l'ai déjà dit, il y a des crédits d'impôt, mais...

Patrick Bonin: Combien de milliards de dollars d'argent public faudrait-il dépenser pour capter le carbone émis par un nouveau pipeline de sables bitumineux? Est-ce même possible?

L'hon. Julie Dabrusin: Vous me demandez s'il est possible de faire quoi?

Patrick Bonin: Il y a deux questions.

D'abord, combien de milliards de dollars d'argent public faudrait-il pour capter les émissions supplémentaires liées à la production pour alimenter un pipeline de sable bitumineux de 1 million de barils par jour?

Ensuite, est-ce possible, grâce à vos crédits d'impôt et à la séquestration de capture de carbone, de capter toutes les émissions supplémentaires liées à la production supplémentaire pour ce pipeline?

L'hon. Julie Dabrusin: D'accord.

Je disais que, de ce côté-là, c'est un projet...

Patrick Bonin: Combien de milliards de dollars? Est-ce possible...

L'hon. Julie Dabrusin: Je n'ai pas le projet devant moi pour vérifier tous les chiffres.

Ce que je dis, c'est que ça fait partie de ce qu'il y avait dans l'entente...

Patrick Bonin: Vous ne savez pas combien cela coûterait.

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

J'ai de la difficulté à suivre la discussion, parce que mon collègue pose une question, mais il n'attend pas de recevoir la réponse de la ministre avant de poursuivre, ce qui fait que je n'entends pas sa réponse. Il faudrait peut-être laisser un peu de temps à la ministre pour qu'elle réponde aux questions.

Patrick Bonin: Monsieur St-Pierre, honorable collègue, votre intervention serait pertinente si vous ne parliez pas français. Comme nous parlons français présentement, vous n'avez pas besoin de l'interprétation. Je vais même parler plus lentement pour vous, pour que vous soyez capable d'entendre mes questions.

Madame la ministre, vous engagez-vous toujours à respecter l'objectif actuel de réduction de gaz à effet de serre du Canada d'ici 2030?

L'hon. Julie Dabrusin: Oui.

Patrick Bonin: Vous vous engagez toujours à le respecter.

L'hon. Julie Dabrusin: Oui.

Patrick Bonin: Actuellement, êtes-vous d'accord avec M. Guilbeault, qui dit très clairement qu'il faut être capable de se regarder dans le miroir, qu'il faut être honnête avec les Canadiens et qu'on ne peut plus atteindre nos objectifs de 2030? Êtes-vous d'accord sur cette affirmation?

L'hon. Julie Dabrusin: Je vais juste prendre un instant pour dire de nouveau que ce sont des cibles ambitieuses. Nous devons continuer à faire notre travail. Nous sommes déterminés à continuer à faire le travail nécessaire pour atteindre ces cibles. Alors...

Patrick Bonin: M. Guilbeault dit qu'il faut être honnête envers les Canadiens et leur dire qu'on ne peut plus atteindre la cible. Vous n'êtes donc pas d'accord sur cette affirmation.

Le président: Merci, monsieur Bonin.

[Traduction]

Madame Anstey, vous avez la parole pour cinq minutes.

Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC): Merci, madame la ministre, d'avoir enfin pris un peu de votre temps pour nous rencontrer aujourd'hui.

Madame la ministre, les Canadiens des régions rurales ont été très clairs sur le fait que l'obligation d'achat de véhicules électriques a peu de sens dans leurs petites collectivités. Les longues distances, les conditions météorologiques difficiles, le coût élevé des véhicules et les infrastructures de recharge limitées rendent l'adoption beaucoup plus difficile.

Allez-vous reconnaître devant le Comité qu'une approche unique et rigide ne fonctionne pas pour les régions rurales du Canada, oui ou non?

L'hon. Julie Dabrusin: Comme vous le savez, nous avons mené des consultations sur le règlement relatif aux véhicules électriques, lesquelles ont pris fin le mois dernier. Nous les examinons actuellement...

Carol Anstey: Oui ou non, madame la ministre? Êtes-vous d'accord pour dire que ces obligations n'ont aucun sens pour les Canadiens des régions rurales, oui ou non?

L'hon. Julie Dabrusin: J'aimerais simplement être claire. Est-ce que je pense que les véhicules électriques peuvent avoir du sens dans les régions rurales? Absolument, nous l'avons vu dans d'autres régions du monde, et j'aimerais clairement dire que nous sommes dans une période où l'on examine les choses, après avoir terminé les consultations. Actuellement, nous cherchons encore la façon de

nous assurer que nous avons la politique la plus solide qui soit à l'avenir concernant les véhicules à zéro émission.

● (1130)

Carol Anstey: Merci, madame la ministre.

Brian Kingston de l'Association canadienne des constructeurs de véhicules a dit au Comité que l'interruption par le gouvernement de l'obligation d'achat de véhicules électriques en 2026 était « un aveu que ce règlement ne fonctionne pas et que les objectifs sont impossibles à atteindre », et il convient de souligner qu'il faudrait une augmentation de plus de 200 % des ventes pour satisfaire à votre exigence de 2026.

Compte tenu des preuves, vous engagerez-vous à supprimer de manière permanente l'obligation relative à l'achat de véhicules électriques, oui ou non?

L'hon. Julie Dabrusin: Nous sommes en période d'examen, et je vais proposer de nouveaux éléments...

Carol Anstey: En tant que ministre de l'Environnement, soutenez-vous personnellement la suppression des obligations?

L'hon. Julie Dabrusin: Je soutiens le fait de veiller à ce que nous ayons une politique qui repose sur les consultations et l'examen, et ce sera une politique solide.

Est-ce que je crois que les véhicules à zéro émission feront partie de l'avenir du monde? Oui, absolument.

Carol Anstey: Mais allez-vous soutenir la suppression des obligations, oui ou non?

L'hon. Julie Dabrusin: En tant que ministre de l'Environnement, je tiendrai compte de tout ce qui ressort des consultations et j'élaborerai une politique solide afin de m'assurer que les Canadiens ont accès à des véhicules à zéro émission.

Carol Anstey: En tant que ministre, vous n'avez pas à soutenir ou ne pas soutenir. Vous n'êtes pas prête à le dire devant un comité.

L'hon. Julie Dabrusin: En tant que ministre, je ne vais pas dévoiler à l'avance quelle sera la politique avant de l'avoir parachevée.

Est-ce que je soutiens les véhicules à zéro émission comme faisant partie de l'avenir...

Carol Anstey: Je n'ai jamais posé de question sur cela...

L'hon. Julie Dabrusin: ... non seulement au Canada, mais dans le monde entier? Oui.

Carol Anstey: Mais j'ai posé une question précise au sujet des obligations. Elle portait précisément sur les obligations. Les soutenez-vous, oui ou non?

L'hon. Julie Dabrusin: J'en suis à l'étape de l'examen. Je publierai bientôt la politique complète.

Carol Anstey: D'accord, merci, madame la ministre.

Madame la ministre, vous avez parlé des autres pays. M. Kingston a déclaré qu'il est tout à fait aberrant de comparer le Canada à la Norvège, et que ce n'est pas une comparaison équitable, vu la population urbaine et peu nombreuse de la Norvège, les courtes distances à parcourir en voiture, les subventions massives et les incitatifs financiers du fonds pétrolier que le Canada n'accordera jamais.

Compte tenu de ces preuves, pourquoi votre ministère continue-t-il de citer la Norvège comme modèle, alors que le secteur de l'automobile dit que ce n'est fondamentalement pas comparable aux réalités du Canada?

Veillez répondre brièvement, madame la ministre. Merci.

L'hon. Julie Dabrusin: Il y a quelques éléments à prendre en considération.

Le premier, c'est que, selon moi, il serait intéressant d'examiner le fait que la Norvège, aujourd'hui...

Carol Anstey: Vous ne comparez pas des pommes avec des pommes.

L'hon. Julie Dabrusin: La Norvège est un pays nordique qui a des régions rurales.

Carol Anstey: La Norvège n'a pas les mêmes distances immenses que nous avons.

L'hon. Julie Dabrusin: Ce que je dis, c'est que nous pouvons tirer des leçons d'un pays nordique...

Carol Anstey: Dans ma circonscription, certaines personnes doivent parcourir 1 000 kilomètres pour se rendre dans un hôpital spécialisé. Madame la ministre, on parle de 1 000 kilomètres, donc comment les réalités sont-elles les mêmes? Je ne comprends pas.

L'hon. Julie Dabrusin: Je peux peut-être vous aider à comprendre.

Ce que je veux dire, c'est que les règlements ont été établis en fonction de pourcentages. On s'attendrait à ce que le taux d'adoption augmente — et je pense que c'est le cas quand on regarde les chiffres — d'abord dans les régions urbaines où la population est plus dense et dans les régions où il y a plus d'infrastructures de recharge...

Carol Anstey: Oui, mais l'obligation s'applique partout au pays, et également dans les collectivités rurales, même les pourcentages. Cela n'a jamais de sens pour elles.

L'hon. Julie Dabrusin: Les normes n'exigeaient pas 20 % dans chaque région du pays, par exemple. C'était dans l'ensemble du pays.

Puis, on s'attendrait à ce que le taux d'adoption augmente dans les régions où...

Carol Anstey: Toutefois, au bout du compte, c'est 100 %; oui ou non?

L'hon. Julie Dabrusin: Tout d'abord, selon l'examen que nous effectuons...

Mon temps est écoulé, mais je vais seulement dire que, au bout du compte, d'autres pays passent à des véhicules à émissions nulles. Nous voyons le mouvement prendre de l'ampleur à l'échelle mondiale, donc le Canada devrait non seulement être prêt à fabriquer ces véhicules, mais aussi s'assurer que les Canadiens ont accès à ceux-ci.

Le président: Merci, madame la ministre.

Monsieur Grant, vous avez la parole pendant cinq minutes.

Wade Grant: Merci, monsieur le président, et merci à vous, madame la ministre, d'être présente aujourd'hui.

J'ai deux enfants qui grandiront dans les prochaines années, et l'un d'eux sera sur le marché du travail dans trois ou quatre ans. Nous sommes en période de transition vers une économie à faibles émissions de carbone, et les travailleurs et ceux qui sont sur le point d'entrer sur le marché du travail veulent savoir en quoi ils pourront en tirer profit.

Comment notre gouvernement s'assure-t-il que les investissements dans une économie propre donneront accès à de bons emplois pour la classe moyenne d'un bout à l'autre du pays?

• (1135)

L'hon. Julie Dabrusin: Quand différentes organisations ont consulté les statistiques relatives aux emplois qui seront accessibles dans une économie propre, elles ont constaté qu'il y a beaucoup d'emplois partout et dans différents domaines. Je crois que l'on a estimé que l'on créerait environ 400 000 emplois. Je pense que c'est une étude de la RBC.

L'un des enjeux principaux auxquels nous faisons face tient au fait de savoir comment nous pourrions pourvoir tous ces postes qui se créeront dans le cadre de ces nouveaux projets. Il faut tenir compte de beaucoup de choses.

Par exemple, je parlais des entreprises de technologie propre. Elles offrent plein d'emplois palpitants pour les Canadiens qui veulent travailler dans ce domaine.

Il y a aussi beaucoup d'emplois pour les gens de métiers. Quand nous envisagerons comment construire ce réseau électrique pour l'avenir, il est important d'avoir des gens qui sont prêts à faire ce travail et qui peuvent rénover les maisons pour que les Canadiens puissent économiser sur les coûts d'énergie tout en diminuant les émissions.

Une des choses que je suis ravie de voir dans le budget, c'est le groupe de jeunes pour le climat, parce que c'est l'occasion rêvée pour les jeunes d'acquérir les compétences, d'être rémunérés jusqu'à ce qu'ils les acquièrent, de pouvoir jouer un rôle actif dans la diminution des émissions et d'apprendre comment nous pouvons protéger nos collectivités des répercussions des changements climatiques.

Au sujet du groupe de jeunes pour le climat, quand j'étais à Montréal, j'ai eu la chance de rencontrer de nombreux jeunes de divers organismes et groupes qui faisaient différentes choses sur les campus ou qui évoluaient dans différents environnements de travail. Ils étaient très heureux de parler de ces débouchés et de la façon dont nous pouvons nous assurer de donner l'occasion aux Canadiens et aux jeunes Canadiens d'accéder à ces nouvelles possibilités et aussi de la façon dont ils peuvent avoir leur mot à dire à cet égard.

L'idée d'avoir un groupe de jeunes pour le climat est prônée depuis longtemps. Inclure le projet dans le budget est un grand pas vers l'avant, et je dirais que l'on pourrait s'en inspirer pour créer d'autres occasions d'emploi en vue d'outiller les jeunes de la meilleure façon possible.

Wade Grant: Oui, absolument, c'est le cas. L'Université de la Colombie-Britannique se trouve dans ma circonscription, et beaucoup de jeunes qui étudient là-bas m'ont dit ça aussi.

J'aimerais poursuivre sur cette lancée, madame la ministre, et vous demander comment les politiques en matière de changement climatique aident à attirer les investissements propres, à créer des emplois spécialisés et à renforcer l'économie verte au Québec et à l'échelle du Canada?

L'hon. Julie Dabrusin: Une chose qui ressort souvent, c'est que si nous avons des politiques claires, cela aide d'emblée. Dans le budget, nous avons étendu — il en existait déjà un certain nombre — l'application des crédits d'impôt à l'investissement qui peuvent vraiment aider à créer ces occasions. Par exemple, si nous parlons de technologies propres et de la capacité d'appliquer des crédits d'impôt à la technologie propre, cela peut aider l'industrie à aller en ce sens. On a promis dans le budget un crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre.

Une des choses vraiment importantes selon moi, c'est d'inclure les services publics dans les projets de transmission entre les provinces, ce qui peut vraiment aider à répondre aux besoins dans l'avenir. Ce que j'entends encore et toujours, c'est que l'électricité propre — le Canada possède l'un des réseaux les plus propres au monde — attire l'investissement au Canada. Les entreprises canadiennes peuvent s'en servir comme argument de vente quand elles essaient de faire des affaires avec d'autres pays parce que ceux-ci cherchent des produits à faibles émissions de carbone. Le fait que nous ayons un réseau électrique propre aide à soutenir tout cela.

Je suis tout à fait ravie que nous appliquions un crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre et de savoir qu'il couvre aussi les services publics quand il est question de la façon dont nous construisons partout au Canada.

Wade Grant: Rapidement, en 15 secondes, madame la ministre, pourriez-vous expliquer les mesures qui ont été prises pour garantir que les collectivités concernées par les projets sont consultées et que les résultats sont publiés efficacement?

L'hon. Julie Dabrusin: Les consultations sont vraiment importantes. Quand nous tenons des consultations, nous continuons d'en faire part publiquement et nous nous assurons de tenir des consultations.

Il semblerait que je vais continuer de répondre à cette question en répondant à la prochaine question qui me sera posée.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Bonin, la parole est à vous pour deux minutes et demie.

Patrick Bonin: Madame la ministre, votre collègue, qui était ministre du Patrimoine canadien et ministre de l'Environnement et Changement climatique, a dit que si on est honnête avec les Canadiens et les Canadiennes, on ne peut plus atteindre nos objectifs climatiques de 2030.

Considérez-vous que M. Guilbeault est malhonnête en affirmant cela?

• (1140)

Le président: Un instant s'il vous plaît, monsieur Bonin, on me dit que l'interprétation ne fonctionne pas. Nous allons faire des vérifications.

C'est parfait. L'interprétation fonctionne.

Monsieur Bonin, vous pouvez reprendre depuis le début. Je mets le chronomètre à zéro.

Patrick Bonin: Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, M. Guilbeault, qui était ministre du Patrimoine canadien, a dit que si on est honnête avec les Canadiens et

les Canadiennes, on ne peut plus atteindre nos objectifs climatiques de 2030. Considérez-vous qu'il est malhonnête quand il dit ça?

L'hon. Julie Dabrusin: J'ai été secrétaire parlementaire de M. Guilbeault pendant six ans, alors qu'il était ministre du Patrimoine canadien et ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

Je voulais juste dire que je ne dirai jamais qu'il est malhonnête. J'ai beaucoup de respect pour lui, mais je ne suis pas d'accord avec lui, parce que je pense que nous pouvons continuer à faire ce travail.

Patrick Bonin: Vous dites donc que vous allez atteindre vos objectifs de 2030, mais M. Guilbeault a dit que, depuis l'arrivée de M. Carney, donc, depuis que vous êtes ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ce sont des reculs par rapport à l'atteinte de la cible de réduction de gaz à effet de serre au Canada.

Êtes-vous d'accord avec lui pour dire que le Canada recule par rapport à sa cible de réduction de gaz à effet de serre de 2030, oui ou non?

L'hon. Julie Dabrusin: Je voudrais dire deux choses.

Premièrement, il a été ministre de l'Environnement et Changement climatique avant moi, sous le gouvernement du premier ministre Carney...

Patrick Bonin: Madame la ministre, répondez par oui ou non. J'ai peu de temps de parole. J'ai une minute et demie.

L'hon. Julie Dabrusin: L'autre chose que je dirais, c'est que...

Patrick Bonin: Le Canada recule-t-il par rapport à sa cible de réduction de gaz à effet de serre de 2030?

L'hon. Julie Dabrusin: Non.

Patrick Bonin: Vous ne reculez pas, donc vous n'êtes pas d'accord avec M. Guilbeault là-dessus, n'est-ce pas?

L'hon. Julie Dabrusin: Non, je ne suis pas d'accord avec lui. Je pense que nous faisons les choses différemment. Nous essayons de travailler avec les provinces...

Patrick Bonin: Vous avez dit non. Je vous remercie. J'ai eu une réponse.

Le directeur parlementaire du budget dit que le Canada recule par rapport à la cible. Dites-vous toujours que le Canada n'est pas en train de reculer par rapport à la cible?

L'hon. Julie Dabrusin: Ce qu'il a aussi dit, c'est qu'il n'a pas inclus la Stratégie de compétitivité climatique dans son rapport. Avons-nous beaucoup de travail à faire pour continuer dans cette voie? Absolument.

Je ne dis pas que c'est facile. Ce que je dis, c'est qu'on...

Patrick Bonin: Vous parlez de votre stratégie. Vous n'êtes donc pas d'accord avec le directeur parlementaire du budget non plus.

L'hon. Julie Dabrusin: Non, ce n'est pas ce que j'ai dit.

Patrick Bonin: Le commissaire à l'environnement et au développement durable a dit tout récemment que le Canada reculait. Vous n'êtes pas d'accord non plus avec lui?

L'hon. Julie Dabrusin: Premièrement, ce que j'ai dit, c'est ce que le...

[Traduction]

Excusez-moi.

Le directeur parlementaire du budget
[Français]

n'a pas inclus les nouvelles mesures envisagées dans la Stratégie de compétitivité climatique. C'est ce qu'il a dit lui-même.

Patrick Bonin: Excusez-moi, monsieur le président. L'interprétation ne fonctionne pas. Je n'entends plus.

L'hon. Julie Dabrusin: Que se passe-t-il?

Patrick Bonin: Vous parliez anglais, et il n'y avait pas d'interprétation. Nous allons continuer, mais il y a un moment où je n'entendais rien.

Quand avez-vous vu une première version de l'Entente Canada-Alberta relative aux services en français?

L'hon. Julie Dabrusin: Alors, j'ai...

Patrick Bonin: Donnez-moi une date, madame la ministre. Quand était-ce?

L'hon. Julie Dabrusin: J'ai travaillé avec le premier ministre, et nous avons continué à faire le travail...

Patrick Bonin: Donnez-moi une date?

L'hon. Julie Dabrusin: Nous avons eu des discussions pendant...

Patrick Bonin: Quand avez-vous eu une première version de l'Entente Canada-Alberta relative aux services en français? C'est la question que je vous pose, madame la ministre.

L'hon. Julie Dabrusin: Ce que j'ai dit, c'est que je participais aux discussions...

Patrick Bonin: Pouvez-vous me donner une date, s'il vous plaît?

L'hon. Julie Dabrusin: Je n'ai pas de date à donner, mais je peux dire que je participais aux discussions, alors moi...

Patrick Bonin: Il y a cinq jours, 10 jours? Vous n'avez donc pas de date. Vous ne savez pas quand vous avez vu une première version de l'Entente.

L'hon. Julie Dabrusin: Nous avons eu des conversations, et nous avons mené des négociations pendant des mois, alors je pense que ce que vous dites...

Patrick Bonin: Quand avez-vous vu une première version de l'Entente? Avez-vous une date?

L'hon. Julie Dabrusin: Ce que je dis, c'est que...

Patrick Bonin: L'avez-vous vu quand cela a été annoncé la journée même?

L'hon. Julie Dabrusin: Non, je n'avais pas...

Patrick Bonin: Non, mais au conseil des ministres la veille?

L'hon. Julie Dabrusin: Ce que j'ai dit, c'est que je faisais partie des conversations et des négociations, alors nous avons eu de longues conversations.

Le président: Merci, monsieur Bonin.

[Traduction]

Monsieur Bexte, vous avez la parole pendant cinq minutes.

David Bexte (Bow River, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être présents aujourd'hui.

Merci, madame la ministre, de finalement comparaître ici. Je vois que vous avez trouvé du temps pour comparaître devant le Co-

mité des finances le 20 octobre, mais que vous avez mis du temps avant de comparaître ici.

Madame la ministre, le protocole d'entente signé récemment avec l'Alberta laisse entendre que le Règlement sur l'électricité propre sera suspendu immédiatement. Ce n'était pas dans la *Gazette* en fin de semaine. Quand cela entrera-t-il en vigueur?

L'hon. Julie Dabrusin: Le Règlement sur l'électricité propre est en vigueur actuellement, mais commencera à être appliqué seulement en 2035. Il y a volontairement une longue période préalable à son application pour que toutes les provinces et tous les territoires puissent finir par l'appliquer.

• (1145)

David Bexte: Vous avez dit 2035.

L'hon. Julie Dabrusin: Oui. Compte tenu de la façon dont est rédigé le Règlement, il commencera à s'appliquer en 2035.

David Bexte: Quand sera-t-il publié?

L'hon. Julie Dabrusin: Ce que je veux dire, c'est qu'il est indiqué dans le protocole d'entente que la province de l'Alberta et nous avons jusqu'au 1^{er} avril pour négocier une entente qui montre que la province a une solution pour atteindre les objectifs fixés par le Règlement.

David Bexte: D'accord. Y a-t-il encore beaucoup de négociations en cours?

L'hon. Julie Dabrusin: Je peux vous lire l'entente...

David Bexte: D'accord, merci.

Donc, nous devrions présumer qu'aucun élément de ce protocole d'entente ne va ou ne devrait rester tel quel. Tout dépend des négociations.

L'hon. Julie Dabrusin: Non. Je vous dirais que je peux négocier une solution avec toutes les provinces qui permettra de respecter les objectifs d'un règlement. Je crois que c'est vraiment incroyable qu'il soit prévu que l'Alberta s'assoie à la table de négociation.

David Bexte: Vous avez laissé entendre plus tôt dans vos déclarations liminaires que le coût des aliments était influencé par les changements climatiques, or, la taxe sur le carbone pour les entreprises s'applique toujours à la production d'engrais, au séchage du grain, à l'équipement agricole, etc. Vous avez fait de grandes déclarations à la Chambre selon lesquelles ce n'est pas une taxe et que cela n'a aucune incidence sur le prix de l'alimentation.

N'est-ce pas contradictoire? Selon moi, c'est ridicule. Vous dites que toutes ces autres choses ont une incidence sur le coût des aliments; or vous taxez les moyens de production des aliments et dites que cela n'a aucune incidence sur le prix à l'épicerie. Pouvez-vous expliquer cela, s'il vous plaît?

L'hon. Julie Dabrusin: Je peux même vous communiquer les études si vous le désirez.

David Bexte: Le feriez-vous?

L'hon. Julie Dabrusin: Oui, absolument.

En fait, selon de nombreuses études, la taxe sur le carbone pour les entreprises n'augmente pas le coût des aliments.

David Bexte: Dans ce cas, sur quoi a-t-elle une incidence? A-t-elle une incidence sur la viabilité des exploitations agricoles, et donc celles-ci réduisent leur superficie...

L'hon. Julie Dabrusin: Les émissions sont...

Non, en fait, non...

David Bexte: ... et les exploitations agricoles fusionnent avec des exploitations agricoles plus importantes?

L'hon. Julie Dabrusin: Les petites exploitations agricoles ne sont pas touchées par la tarification du carbone pour les entreprises.

David Bexte: Elles ne sont pas du tout touchées. Dans ce cas, est-ce que j'imagine les taxes sur le carbone que je paie en tant que producteur?

L'hon. Julie Dabrusin: La tarification du carbone pour les entreprises s'applique aux grandes entreprises. Elle s'applique de différentes façons dans différentes régions du pays...

David Bexte: Je paie une taxe sur le carbone sur l'électricité, l'équipement et l'engrais dont je me sers pour exploiter ma ferme. Dites-vous que c'est dans mon imagination?

L'hon. Julie Dabrusin: J'aimerais vraiment comprendre comment vous voyez cela, mais ce que je vous dis...

David Bexte: C'est avec des dollars... des vrais dollars.

L'hon. Julie Dabrusin: Monsieur, il ne serait indiqué nulle part « tarification du carbone pour les entreprises ».

David Bexte: C'est parce que c'est dissimulé, oui, mais tout est plus cher.

L'hon. Julie Dabrusin: Ce n'est pas dissimulé. Ce n'est pas ça. Je dis seulement que je ne vois pas les choses du même œil que vous.

David Bexte: Madame la ministre, passons à la prochaine question; est-ce que la constitution vous empêche de dire le mot « oléoduc »?

L'hon. Julie Dabrusin: À vrai dire, vous me posez là une question vraiment drôle.

Les mots que j'emploie ont-ils une si grande importance à vos yeux?

David Bexte: Je reconnais que ma question était drôle.

Vous disiez que bon nombre de discussions au sujet du pipeline ont eu lieu, sauf qu'il n'y a que deux options possibles: soit on construit un pipeline, soit on n'en construit pas. Il n'y a pas de juste milieu.

Êtes-vous en faveur de la construction d'un pipeline?

L'hon. Julie Dabrusin: Je soutiens le travail collaboratif entre nos provinces. Si elles souhaitent travailler de concert...

Non, mais c'est l'objectif du protocole d'entente que nous avons conclu avec l'Alberta.

David Bexte: En fin de compte, le protocole aboutit ou non à la construction d'un pipeline, c'est l'un ou l'autre.

Êtes-vous en faveur de la construction d'un pipeline?

L'hon. Julie Dabrusin: Je suis en faveur d'un tel projet advenant une entente entre les provinces et les peuples autochtones, car il y a un moyen de le faire, mais je ne vais pas...

David Bexte: De faire quoi?

L'hon. Julie Dabrusin: De construire un pipeline.

David Bexte: Merci beaucoup, madame la ministre.

L'hon. Julie Dabrusin: Mais je pense qu'il est très important que je ne passe pas outre à l'entente avec les peuples autochtones, et

que je ne fasse pas fi de la province de la Colombie-Britannique, chose que les conservateurs ont affirmé qu'ils allaient faire.

David Bexte: La province de la Colombie-Britannique a-t-elle un droit de veto?

L'hon. Julie Dabrusin: Le premier ministre a clairement indiqué que...

David Bexte: C'est une responsabilité qui ne revient qu'au premier ministre en vertu de la Constitution et du projet de loi C-5.

L'hon. Julie Dabrusin: Vous répétez encore une fois les dires des conservateurs selon lesquels vous comptez faire fi des provinces et des peuples autochtones.

David Bexte: Ce n'est pas ce qu'affirment les conservateurs. C'est la législation. C'est la loi.

Shannon Miedema: J'invoque le Règlement, monsieur le président, il y a trop d'interruptions. Je pense qu'il serait sensé de laisser au témoin assez de temps pour répondre aux questions.

Merci.

David Bexte: Je comprends.

L'hon. Julie Dabrusin: Comme je l'ai dit, le premier ministre a été clair. Il a affirmé à la Chambre des communes qu'une entente avec la province de la Colombie-Britannique et les peuples autochtones était nécessaire. Nous n'allons pas faire abstraction de la compétence de nos provinces et nous n'allons pas faire fi des droits des détenteurs de droits autochtones.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Fanjoy, la parole est à vous pour cinq minutes.

Bruce Fanjoy (Carleton, Lib.): Merci, madame la ministre.

Les membres de l'opposition conservatrice ont été parfaitement clairs devant le présent Comité: ils s'opposent à toutes les solutions à ce défi écologique auquel nous sommes confrontés. Ils s'opposent aux solutions fondées sur le marché, aux solutions qui ne le sont pas...

Non seulement ils ne disposent d'aucune solution, mais ils ne veulent pas non plus que nous en préconisions d'autres.

Pouvez-vous préciser la façon dont les mesures pour lutter contre le changement climatique soutiennent les emplois et la croissance économique, et pouvez-vous également parler de certains des projets en matière d'énergie propre en cours qui stimulent l'innovation et génèrent des débouchés économiques au Canada?

• (1150)

L'hon. Julie Dabrusin: Je suis tout le temps désarçonnée lorsque j'entends les conservateurs affirmer qu'ils s'opposent à toutes les politiques relatives au climat, car il n'est pas uniquement question de réduire les émissions — chose que nous devons impérativement faire — et il n'est pas non plus uniquement question de notre devoir moral envers les futures générations, qui est là.

Je suis inquiète. Nous avons parlé de l'économie, et c'est très important que nous le fassions, mais il est également capital que nous n'oublions pas que nous avons le devoir de le faire pour toutes les générations futures, et c'est essentiel pour notre pays. Nous composons à l'heure actuelle avec des feux de forêt en nombres extrêmes. L'année dernière, nous avons connu le pire feu de forêt jamais enregistré, abstraction faite de celui qui est survenu à peine deux ans auparavant.

Je ne veux pas que les gens pensent que je n'aborde que le point de vue économique. Je pense que nous devons lutter contre les changements climatiques, et nous devons tous le faire. Cependant, d'un point de vue économique, il est également important de le faire. Il y a énormément d'occasions qui s'offrent, et cela m'étonne vraiment qu'il y ait des gens qui veulent tourner le dos à ces occasions.

À l'heure actuelle, si nous regardons certains des principaux projets, par exemple, qui voient le jour, il y a le projet hydroélectrique Iqaluit. Il s'agit du premier promoteur régional d'énergie du Nunavut, qui appartient à 100 % aux Inuits, et qui mettra fin à la dépendance d'Iqaluit envers le diésel. C'est une bonne nouvelle pour la santé de la collectivité. C'est bon pour l'environnement, et le projet fournira des débouchés au fur et à mesure de sa construction.

Le train à grande vitesse est un projet qui m'enthousiasme vraiment. À l'heure actuelle, prendre le train entre Toronto et Montréal — je peux vous le dire, car j'ai de la famille à Montréal et j'habite actuellement à Toronto — prend énormément de temps. Le train à grande vitesse réduit le temps de trajet entre Toronto et Québec. Je pense que cela prend environ trois heures pour se rendre à ces endroits.

Cela signifie qu'il y aura des emplois dans la construction et la conception de ce projet... dans toutes ces régions. Des emplois seront générés dans le cadre de ce projet afin de fabriquer l'acier et l'aluminium requis pour la construction. Ce projet créera également un couloir économique pour nous, dans la mesure où les gens pourront faire des allers-retours rapidement entre les villes d'une manière qui réduit leur empreinte carbone et qui leur permet de faire la navette entre le travail et la maison. C'est une façon plus simple de garder les gens connectés.

Les possibilités d'emploi sont parfois liées à la construction et à la conception, mais elles sont également liées à ce que ces domaines peuvent générer à l'avenir. C'est un autre aspect.

Je vais également parler d'un certain nombre de mines qui sont en train de voir le jour. Lorsqu'on parle de mines carboneutres qui nous permettront d'extraire les éléments nécessaires à nos batteries et à d'autres éléments dont notre économie a besoin pour être qualifiée d'économie à zéro émission nette, encore une fois, il existe beaucoup de débouchés économiques dans l'extraction minière, mais également dans les prochaines étapes du développement et de la fabrication des batteries ici, au Canada.

Ce sont toutes des occasions enthousiasmantes. Je pense que nous devons veiller à ce qu'elles soient accessibles aux Canadiens. Si nous tournons le dos aux mesures de lutte contre le changement climatique, et si nous tournons le dos aux politiques relatives au climat, nous privons ces Canadiens de ces débouchés.

Bruce Fanjoy: Merci beaucoup.

Comment le gouvernement aide-t-il les agriculteurs à tirer parti des marchés à faibles émissions émergents et à adopter des pratiques durables et économes en carburant?

L'hon. Julie Dabrusin: Nos règlements en matière de combustible propre visent à réduire les émissions de carbone découlant de l'utilisation des combustibles à l'échelle du pays. Ces règlements créent également une grande occasion pour le canola, ce qui représente un avantage secondaire incroyable, et les producteurs de canola nous disent que ce sont des occasions enthousiasmantes pour eux.

Le président: Merci beaucoup.

La parole est à vous, monsieur Ross, pour cinq minutes.

● (1155)

Ellis Ross (Skeena—Bulkley Valley, PCC): Merci, madame la ministre, d'être venue à la réunion du Comité.

Vous avez mentionné la participation des Premières Nations à ce projet de pipeline — en ce qui concerne le protocole d'entente que l'Alberta a signé avec le gouvernement du Canada — mais vous avez également mentionné que vous n'alliez pas faire fi des droits autochtones et des titres ou des droits des titres et privilèges, selon ce que les libéraux ont également affirmé.

Advenant le refus de l'une des nombreuses Premières Nations touchées par le pipeline et par le moratoire sur les pétroliers, allez-vous mettre fin à ce projet?

L'hon. Julie Dabrusin: Il y a plusieurs facteurs en jeu. Premièrement, il n'y a pas encore de trajet arrêté dans la proposition relative au pipeline de ce protocole d'entente. Il faut encore beaucoup en discuter.

Ellis Ross: Je vais donc reformuler ma question. Lorsque le pipeline Trans Mountain a été approuvé, de nombreuses Premières Nations n'avaient pas donné leur accord. Pourtant, les libéraux ont tout de même approuvé le projet, et ils l'ont même acheté. La même chose va-t-elle se reproduire dans le cadre de ce dernier protocole d'entente?

L'hon. Julie Dabrusin: Le protocole d'entente spécifie qu'une consultation avec les peuples autochtones est nécessaire. Le premier ministre a affirmé que nous devions obtenir l'accord des peuples autochtones. Ce processus exact ne relève pas de mes responsabilités quotidiennes en ce qui concerne ce projet. Je vous dis que je pense qu'il est très important...

Ellis Ross: À vrai dire, madame la ministre, je ne suis pas d'accord avec vous sur ce point. La Loi canadienne sur l'évaluation environnementale spécifie qu'il faut tenir compte des droits, des titres et des privilèges. Le fait que vous n'endossiez pas la responsabilité et que vous affirmiez que c'est la responsabilité de quelqu'un d'autre... à moins que vous n'insiniez que le Bureau des grands projets exercera tout le contrôle sur ce processus...

Je vous pose la question suivante: advenant le refus de l'une des Premières Nations touchées par le trajet du pipeline ou par le moratoire sur les pétroliers, quelles mesures seront considérées comme un non-respect des privilèges autochtones?

L'hon. Julie Dabrusin: Je me répète: tout projet, spécifié dans le protocole d'entente, devra obtenir l'accord des peuples autochtones. Je ne peux pas émettre d'hypothèses, car comme je l'ai dit, il y a beaucoup d'étapes à venir.

Ellis Ross: Il n'y a pourtant rien d'hypothétique ici. Les libéraux ont approuvé le projet du pipeline Trans Mountain en dépit du fait qu'ils n'avaient pas obtenu l'accord de certaines Premières Nations, et donc, il n'y a rien d'hypothétique; il y a déjà un précédent.

Vous avez énormément parlé de la compétitivité, mais une grande partie de cette compétitivité et des obstacles auxquels nous sommes confrontés en tant que superpuissance énergétique ne s'appliquent qu'aux fournisseurs, aux producteurs et aux fabricants canadiens. Le gouvernement libéral va-t-il élaborer une loi ou une politique quelconque pour appliquer les mêmes mesures au pétrole provenant de l'Arabie saoudite ou des États-Unis?

L'hon. Julie Dabrusin: Il y a deux éléments à prendre en considération. Premièrement, le gaz naturel liquéfié et, par exemple, les marchés asiatiques comme la Corée du Sud, le Japon...

Ellis Ross: Non, j'ai demandé ce qu'il en est du pétrole provenant de l'Arabie saoudite.

L'hon. Julie Dabrusin: Si je peux dire la chose suivante, car vous parliez des restrictions ou des choses du genre, peu importe ce que vous disiez...

Ellis Ross: J'aimerais savoir si le pétrole provenant de l'Arabie saoudite ou des États-Unis sera assujéti aux mêmes mesures que celles que vous imposez aux fournisseurs canadiens.

L'hon. Julie Dabrusin: J'essayais de dire — car la première partie de la question concernait les fournisseurs canadiens — que lorsqu'il est question du gaz naturel liquéfié, par exemple, il y a en réalité des règles...

Ellis Ross: Non. Je ne parle pas du gaz naturel liquéfié. Je parle du pétrole. Les pénalités imposées par votre gouvernement libéral sur le pétrole canadien ne s'appliquent pas au pétrole qu'exporte l'Arabie saoudite au Canada. Des mesures seront-elles prises à l'égard du pétrole de l'Arabie saoudite ou des États-Unis qui entre présentement au Canada?

L'hon. Julie Dabrusin: Premièrement, je suis ministre de l'Environnement, alors je ne gère pas les importations; je dirais toutefois que les pays vers lesquels nous souhaitons exporter, les marchés d'exportation de tous nos produits et de tous nos produits énergétiques, mettent actuellement en œuvre des règles de bonne foi. Ils demandent la réduction des émissions de carbone. C'est ce que nous constatons pour tous les marchés et tous nos produits.

• (1200)

Ellis Ross: Entendu, madame la ministre, je suis d'accord pour dire que vous n'êtes pas responsable des importations, mais vous êtes responsable de la lutte contre les changements climatiques, comme l'a dit le gouvernement libéral. Toutefois, cela semble uniquement s'appliquer aux producteurs et fournisseurs canadiens. Cela ne s'appliquera ni à l'Arabie saoudite ni aux États-Unis.

L'hon. Julie Dabrusin: Je dirais que le monde se dirige vers une économie à faibles émissions de carbone et que le Canada doit être prêt pour cela.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur St-Pierre, vous avez la parole pour cinq minutes.

Eric St-Pierre: Bonjour. Je vous remercie d'être ici.

Je vais éviter de déchirer ma chemise, et je vais poser mes questions gentiment.

On a un peu parlé de la tarification industrielle du carbone.

Madame la ministre, pouvez-vous commenter la façon dont les entreprises canadiennes peuvent innover et adopter des technologies plus propres grâce à la tarification industrielle?

L'hon. Julie Dabrusin: Ce que nous voyons de la tarification industrielle sur le carbone, c'est qu'elle donne aux industries des raisons de regarder ce qu'elles peuvent faire, pas seulement pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, mais pour trouver d'autres méthodes d'innover. Je vais utiliser l'exemple de nos règlements sur le méthane. Nous avons, au Canada, plusieurs compagnies qui sont vraiment des chefs de file au niveau mondial dans le

domaine de la réduction des émissions de méthane et de la détection des fuites de méthane.

À Montréal, il y a l'exemple de GHGSat. C'est une compagnie très active dans la détection des fuites de méthane, ce qui aide les gens ou les compagnies à intervenir plus rapidement. Cette compagnie était d'ailleurs, à un certain moment, l'une des 100 plus grandes entreprises de technologies propres. Elle faisait partie des chefs de file à l'échelle mondiale, et elle est établie à Montréal.

Quand nous avons des règlements qui découlent d'un besoin, ça crée aussi un marché pour ces technologies. Ça veut dire qu'on peut voir, ici au Canada, que des compagnies progressent dans l'innovation pour ces marchés. Nous le voyons. Je pense que nous devons continuer à faire ce travail.

Eric St-Pierre: Merci.

En effet, GHGSat est une entreprise très innovante de Montréal. En tant que Montréalais, nous sommes donc très fiers d'avoir des compagnies innovantes comme celle-là.

Plus tôt, vous avez commenté la tarification industrielle du carbone en citant des études qui démontrent que ça n'augmente pas le coût de la nourriture, par exemple.

Pouvez-vous transmettre un de ces rapports au Comité? Pouvez-vous en commenter un plus en détail?

L'hon. Julie Dabrusin: Il y a plusieurs choses à dire.

Lors d'une séance de comité — je pense que c'était au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire —, même le président de Costco a dit que c'étaient les changements climatiques qui avaient le plus d'impact sur le coût de la nourriture, et non la tarification industrielle du carbone.

Je veux d'abord dire que, lorsque le coût de la nourriture augmente, beaucoup de gens de l'industrie disent que c'est à cause des changements climatiques. Cependant, sur le plan de la tarification industrielle, un rapport de l'Institut climatique du Canada donne vraiment de bons exemples de son peu d'impact sur le coût de la nourriture.

Je suis très heureuse de donner au Comité une copie de ce rapport, parce que je pense que c'est important. Il y a beaucoup de désinformation quant aux raisons pour lesquelles les prix de la nourriture augmentent. Ce n'est pas la tarification industrielle du carbone. Cependant, si on ne fait rien, c'est le changement climatique qui va avoir le plus grand impact.

Eric St-Pierre: Merci. Vous avez raison sur le fait qu'il y a beaucoup de désinformation. Nous en entendons souvent à la Chambre aussi.

La semaine dernière, je suis allé de Montréal à Toronto pour une conférence. J'ai pris le train et ça m'a pris six heures. Je suis ravi de savoir que le train à grande vitesse réduira cette durée à trois heures.

En 30 secondes, pouvez-vous commenter les bénéfices économiques que nous pourrions tirer du projet d'Alto?

• (1205)

L'hon. Julie Dabrusin: À mon avis, un des meilleurs et des plus excitants exemples des grands projets découlant de la Loi visant à bâtir le Canada, c'est vraiment le train à grande vitesse.

D'abord, ça montre comment nous pouvons créer plus de connectivité entre deux provinces, soit l'Ontario et le Québec. Ça démontre aussi la façon dont nous pouvons aider les gens à se rassembler de manière rapide et confortable. Comme je le dis chaque fois, en ce moment, le trajet Toronto-Montréal en train prend plus de six heures.

Ça va aussi réduire les émissions polluantes. Ça va créer beaucoup d'emplois dans la construction et utiliser de l'aluminium et de l'acier canadiens.

Le président: Merci, madame la ministre.

Monsieur Bonin, la parole est à vous pour deux minutes et demie.

Patrick Bonin: Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, bien que M. Guilbeault dise que c'est malhonnête de dire aux Canadiens que le Canada peut atteindre ses cibles de réduction de gaz à effet de serre pour 2030, vous dites que c'est possible.

Concrètement, comment allez-vous y arriver? Quand pouvons-nous nous attendre à ce que vous nous montriez quelque chose qui nous permettra de vous croire?

J'aimerais bien vous croire, mais on ne voit que des reculs. Je ne suis pas le seul à le dire. C'est ce que disent aussi M. Guilbeault, le directeur parlementaire du budget et le commissaire à l'environnement et au développement durable.

L'hon. Julie Dabrusin: D'abord, je n'ai jamais dit que M. Guilbeault était malhonnête. Je tiens à ce que ce soit clair. J'ai beaucoup de respect pour M. Guilbeault. Je n'ai pas utilisé ces mots. Je tiens à ce qu'il soit très clair que je n'ai jamais dit ça.

Patrick Bonin: C'est lui qui dit que vous êtes malhonnête lorsque vous dites que vous allez atteindre les cibles.

L'hon. Julie Dabrusin: Ce que j'ai dit à plusieurs reprises, c'est que nous avons beaucoup d'ambitions relativement à ces cibles. Nous savions, quand nous les avons mises en place, que ce serait difficile. Nous avons aussi besoin que toutes les provinces fassent leur travail pour atteindre ces cibles.

Toutefois, nous pouvons le faire. Nous devons essayer de le faire. J'espère que tout le monde ici, autour de la table, est d'accord pour que nous continuions à faire ce travail.

Patrick Bonin: Comment pouvons-nous vous croire, madame la ministre? Quand allez-vous nous montrer quelque chose qui vous donne raison, alors que tout le monde dit que le Canada recule?

Le monde vous voit reculer.

L'hon. Julie Dabrusin: Dans la Stratégie de compétitivité climatique, nous avons déjà indiqué que nous allons renforcer la tarification...

Patrick Bonin: Pouvez-vous nous montrer de combien la Stratégie de compétitivité climatique va réduire les émissions de gaz à effet de serre? Pouvez-vous déposer un document?

L'hon. Julie Dabrusin: Nous allons déposer un document avant la fin de l'année sur les progrès en lien avec notre plan de réduction des gaz à effet de serre. C'est une chose qui...

Patrick Bonin: D'ici la fin de l'année, vous allez donc nous présenter un document qui montre que le Canada peut atteindre sa cible.

Est-ce bien cela?

L'hon. Julie Dabrusin: Pardon. Qui montre quoi?

Patrick Bonin: D'ici la fin de l'année, vous allez déposer un document qui va montrer que le Canada est capable d'atteindre sa cible de réduction pour 2030.

L'hon. Julie Dabrusin: Ça va montrer où nous en sommes, et c'est mon travail de continuer à faire le travail.

L'autre choix, c'est de ne pas essayer. Or ce n'est pas un choix pour notre pays.

Patrick Bonin: Vous savez très bien où je loge à ce sujet. Nous vous demandons de faire le travail, mais, pour l'instant, il ne se fait pas.

Avez-vous évalué les répercussions liées au fait d'enlever la réglementation sur l'électricité propre en matière de réduction d'émissions des gaz à effet de serre? De combien le fait d'enlever la réglementation va-t-il augmenter les émissions?

L'hon. Julie Dabrusin: Je ne suis pas d'accord pour utiliser le terme « enlever ». C'est pourquoi je dis chaque fois que, selon nos règlements, même en matière de tarification industrielle, je peux faire des ententes avec des provinces sur la façon d'atteindre les objectifs.

Patrick Bonin: Cependant, avec l'Alberta, vous allez l'enlever. C'est dans votre...

L'hon. Julie Dabrusin: Non.

Le président: Merci.

Patrick Bonin: Est-ce déjà terminé, monsieur le président?

Le président: Oui.

[Traduction]

Je tiens à remercier la ministre d'être venue comparaître. Les fonctionnaires resteront jusqu'à la fin de la réunion.

Nous allons suspendre brièvement la séance.

• (1205)

(Pause)

• (1215)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

[Français]

Le Comité reprend son étude du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-2026.

Au lieu de continuer, j'ai décidé de recommencer pour pouvoir donner six minutes à tous les membres du Comité.

Nous recommençons donc par le Parti conservateur.

[Traduction]

Monsieur Ross, allez-y, vous avez six minutes.

Ellis Ross: Merci, monsieur le président.

Pour ce qui est de la mise en œuvre du budget et tout cela, je ne suis pas certain de comprendre comment nous allons traiter les questions relatives aux Autochtones dans le contexte des grands projets réalisés au Canada par le gouvernement, par exemple. Est-ce que l'un des témoins pourrait m'expliquer comment cela sera géré, et me dire quels seront les coûts et les ressources nécessaires?

Terence Hubbard (président, Agence canadienne d'évaluation d'impact): Merci de la question.

Nous avons mis en place un processus et une approche bien définis pour remplir nos obligations, tant notre obligation légale de consulter que les engagements pris par le gouvernement au regard de la déclaration des Nations Unies.

Comme vous l'avez dit précédemment à madame la ministre, en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact, tout au long de l'évaluation des grands projets, on retrouve plusieurs dispositions et engagements spécifiques, visant à garantir le respect de ces obligations.

En élaborant le projet de loi C-5 et en créant le Bureau des grands projets, le gouvernement a clairement montré qu'il continuera à respecter son engagement envers nos obligations légales — nos obligations légales de consulter — et nos engagements envers la loi sur Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour obtenir le consentement à l'aide de notre processus d'évaluation des grands projets, qui prévoit une approche et un processus bien défini aux fins de la réalisation de ces objectifs.

• (1220)

Ellis Ross: Merci d'avoir parlé du projet de loi C-5 et du Bureau des grands projets parce que c'est l'objet de ma prochaine question. D'après ce que j'ai compris, le Bureau des grands projets n'aura pas les moyens de remplir ses obligations.

Je suppose que le Bureau des grands projets s'appuiera largement sur les processus existants pour gérer ces exigences législatives et les exigences réglementaires. Ai-je raison? Ou est-ce que le Bureau des grands projets va élaborer ses propres procédures et ses propres règlements et tout cela?

Terence Hubbard: Je crois qu'il s'agit d'une combinaison de ces choses. Selon le nouveau cadre législatif, le gouvernement doit suivre des procédures et des étapes spécifiques pour désigner un processus.

Ellis Ross: Est-ce que le Bureau des grands projets va élaborer ses propres règlements en réponse à l'accélération des procédures ou va-t-il s'appuyer largement sur les règlements législatifs existants?

Terence Hubbard: Les deux, car de nouvelles étapes sont prises en considération, et la décision du gouvernement de désigner un projet en vertu du projet de loi C-5...

Ellis Ross: Oh! Je vois...

Terence Hubbard: ... mais, si un projet est désigné en vertu du projet de loi C-5...

Ellis Ross: Toutefois, il s'agit plutôt d'une loi habilitante, et je ne pense pas que l'on va modifier les lois ou les règlements existants.

Terence Hubbard: D'accord. Si un projet était désigné en vertu du projet de loi C-5, les processus et les approches, y compris la Loi sur l'évaluation d'impact, si elle était applicable en l'absence du projet de loi C-5, continueraient de s'appliquer à l'avenir. Les mêmes approches et processus que nous avons en place continueraient de s'appliquer.

Ellis Ross: D'accord. Merci.

En ce qui concerne l'accélération, nous prévoyons un délai de deux ans, et il reste à déterminer si les projets de pipelines de l'Alberta à la Colombie-Britannique seront accélérés. Ce n'est pas défi-

nitif. Il y a beaucoup de si dans ce protocole d'accord, mais, pour ce qui est de l'accélération, a-t-il été question dans votre ministère, de la priorité à accorder aux intérêts des Premières Nations dans le contexte du pipeline pendant ces deux années?

Terence Hubbard: Nous avons adopté une norme de service de deux ans, non seulement pour les projets visés par le projet de loi C-5, mais aussi pour tous les grands projets, tous les projets visés par la Loi sur l'évaluation d'impact.

Nous voulons pouvoir fournir des évaluations dans un délai de deux ans, y compris notre obligation légale de consulter et nos engagements envers les groupes autochtones dans le cadre de ces processus d'évaluation.

Ellis Ross: Mais le délai de deux ans dont vous parlez n'est qu'une indication. Ce n'est pas fixe, n'est-ce pas?

Terence Hubbard: La loi, notre loi, prévoit des délais maximaux inscrits dans le cadre législatif. Nous établissons certaines normes dans...

Ellis Ross: Un délai maximal pour la consultation et l'accommodement relativement aux droits et aux titres autochtones...? Il y a une limite de deux ans...?

Terence Hubbard: Pas dans le cadre législatif, non.

Ellis Ross: Dans le cadre réglementaire...

Terence Hubbard: Non, mais la loi prévoit un délai maximal. La loi prévoit des normes de service de deux ans, qui s'appliqueront à tous les grands projets.

Ellis Ross: D'accord, mais je parle de...

Terence Hubbard: Nous élaborons un processus d'ingénierie.

Ellis Ross: D'accord, mais je parle des consultations et des accommodements relatifs aux droits et aux titres autochtones. Toutefois, vous venez de dire qu'un délai maximal pour les questions relatives aux droits et aux titres autochtones est prévu. L'accélération proposée dans le projet de loi C-5 sur les grands projets nationaux impose-t-elle une limite de temps, une limite de deux ans, pour les questions autochtones? Y a-t-il une limite de temps pour régler les questions liées aux droits et aux titres autochtones?

Terence Hubbard: Le gouvernement s'engage à respecter une norme de service de deux ans pour l'examen de tous les grands projets, y compris les obligations de consulter.

Ellis Ross: Je comprends, mais je vous demande précisément s'il y a une limite de temps pour les obligations de consulter liées aux droits et aux titres autochtones?

Terence Hubbard: Il y a une cible, une norme de service, oui, de deux ans.

Ellis Ross: Toutefois, ce n'est pas une cible fixe. Ce ne peut pas être une cible fixe.

Terence Hubbard: C'est une norme de service, n'est-ce pas? Donc, ce n'est pas un délai prévu par la loi.

Ellis Ross: Je comprends, mais ce n'est pas une cible fixe, parce que vous ne pouvez pas imposer une limite de temps arbitraire sur les droits et les titres. C'est interdit. La jurisprudence l'indique clairement.

Terence Hubbard: Nous avons un objectif. C'est un objectif. Comprenez-moi bien.

Ellis Ross: Je comprends. Bien reçu. C'est probablement un idéal. Je comprends tous les termes politiques. Toutefois, il n'y a pas de limite de temps définitive pour traiter et régler les questions relatives aux droits et aux titres autochtones. N'est-ce pas?

Terence Hubbard: Comme je l'ai dit, notre objectif est de mener ces consultations et de finaliser notre processus dans un délai de deux ans. Nous nous efforcerons de respecter nos obligations selon cette norme de service de deux ans, mais il peut y avoir des dérogations dans certaines situations.

● (1225)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Ross.

Merci, monsieur Hubbard.

Allez-y, madame Miedema, vous avez six minutes.

Shannon Miedema: Merci beaucoup.

Merci à tous d'être venus ici, aujourd'hui.

J'aimerais pour commencer parler d'un enjeu qui a un impact important dans ma collectivité, Halifax, et, bien sûr, partout au Canada, soit l'augmentation du nombre de feux de forêt dans notre pays, qui sont une menace réelle pour la santé et le bien-être de tous les Canadiens.

Une des principales menaces pour la santé publique, en particulier celle de nos pompiers, est l'exposition aux produits ignifuges toxiques contenus dans les produits ménagers.

Je crois que je vais poser ma question à Mme Johnson.

Quelles mesures fédérales prend le ministère en partenariat avec Santé Canada pour régler ce problème?

Mollie Johnson (sous-ministre, ministère de l'Environnement): Merci beaucoup de la question. Je demanderais à ma collègue, Mme Megan Nichols, de répondre; elle vous parlera de notre plan de gestion des produits chimiques et du travail que nous faisons à ce chapitre.

Megan Nichols (sous-ministre adjointe, Direction générale de la protection de l'environnement, ministère de l'Environnement): Certainement.

Nous avons depuis de nombreuses années un plan de gestion des produits chimiques, qui nous permet d'établir un solide cadre de gestion des risques pour toute substance susceptible d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine ou sur l'environnement. Au fil des ans, en collaboration avec Santé Canada, nous avons développé des outils pour des centaines de substances afin de protéger la santé humaine et l'environnement contre ce type de produits chimiques. Ce plan s'applique à une foule de choses énumérées dans la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, ce qui nous permet d'adopter des mesures — il s'agit parfois de règlements, mais c'est souvent des ententes volontaires avec l'industrie — et un large éventail d'outils.

Shannon Miedema: Ces produits ignifuges font partie de ce travail. D'accord.

Megan Nichols: C'est cela. D'ailleurs, nous venons juste de publier un rapport sur l'état des connaissances scientifiques sur les SPFA, les produits chimiques éternels. Nous pourrions grâce à cela élaborer une approche progressive pour traiter les SPFA au fil du temps. Nous avons déjà mis en œuvre certaines mesures visant les mousses extinctrices les plus nocives, mais, avec les nouveaux règlements que nous proposons, nous pourrions nous assurer que

toutes les mousses extinctrices seront couvertes au fil du temps, puis nous continuerons d'étendre cette approche à d'autres substances contenant des SPFA.

Shannon Miedema: D'accord, très bien. Merci.

En 2023, le Parlement a adopté le projet de loi C-226, la Loi sur la stratégie nationale relative au racisme environnemental et à la justice environnementale. La lutte contre le racisme environnemental dans notre pays a en fait commencé, ou en grande partie commencé, grâce aux recherches approfondies et à l'engagement communautaire de Mme Ingrid Waldron dans ma province, la Nouvelle-Écosse.

Le projet de loi C-226 s'attaque aux effets disproportionnés de la pollution sur les communautés marginalisées pour corriger les injustices historiques endurées en Nouvelle-Écosse et partout au pays. Même si le projet de loi a été adopté, nombre de Canadiens ne comprennent pas exactement ce qu'est le racisme environnemental. En fait, il y a un rapport pour la Nouvelle-Écosse, qui n'a pas encore été rendu public, actuellement entre les mains des fonctionnaires de la province.

S'il vous plaît, est-ce que l'un de vous pourrait expliquer l'importance de cette loi pour la protection de la santé des Canadiens et ce que signifie le racisme environnemental?

Alison McDermott (sous-ministre adjointe, Direction générale de la politique stratégique et des affaires internationales, ministère de l'Environnement): Globalement, la loi vise à aider le Canada à éviter les incidents de racisme environnemental, à les prévenir et à les gérer.

Vous avez demandé une définition du racisme environnemental. En gros, il s'agit du lien entre des cas de... C'est l'intersection entre des facteurs sociologiques et autres et des conditions environnementales défavorables.

Shannon Miedema: Par exemple, toujours aménager les décharges à proximité de certaines communautés plutôt que d'autres, ce qui est déjà arrivé en Nouvelle-Écosse.

Pourriez-vous fournir au Comité une mise à jour sur la mise en œuvre de la loi au niveau fédéral?

Alison McDermott: Certainement. Le gouvernement avait commencé à se mobiliser l'automne dernier, mais une partie de ces efforts ont été suspendus pendant la période électorale. Les travaux ont repris, donc la mobilisation se poursuit depuis l'automne. Des études sont en cours, puisque c'est l'une des exigences de la loi. Ce travail est en cours, et des discussions ont été entamées avec les parties intéressées pour définir la méthodologie à adopter.

Le plan comprend l'ébauche de documents à des fins de diffusion pour lancer une consultation plus officielle sur l'approche proposée pour lutter contre le racisme environnemental. Cela se fera dans les premiers mois de l'hiver. Conformément aux exigences, nous devons présenter une stratégie d'ici le printemps ou l'été. Nous sommes en bonne voie d'y arriver.

● (1230)

Shannon Miedema: Excellent. Merci.

Monsieur Hubbard, Wind West offre au Canada atlantique une excellente occasion de développer son économie et sa capacité en matière d'énergie renouvelable. De quelle façon les récents changements apportés à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et la création du Bureau des grands projets faciliteront davantage ces types de projets?

Terence Hubbard: L'un des grands changements que nous mettons en œuvre pour soutenir le développement de ces projets consiste à conclure des ententes de coopération et de collaboration avec les gouvernements provinciaux de l'ensemble du pays, en respectant la norme de service de deux ans que j'ai mentionnée plus tôt, pour garantir la certitude, la clarté et la prévisibilité du fonctionnement de ces processus.

Cela nous permettra de mettre l'accent, à l'échelle fédérale, sur les domaines clés relevant de la compétence fédérale, de garantir une évaluation rigoureuse et solide de ces questions clés, y compris les consultations connexes, et d'offrir prévisibilité et certitude aux investisseurs.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Bonin, la parole est à vous pour six minutes.

Patrick Bonin: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être présents.

Dans l'entente entre le Canada et l'Alberta, on parle d'une augmentation de la capacité de transport du pipeline Trans Mountain de 300 000 à 400 000 barils par jour.

S'il n'y a pas de capture et de séquestration du carbone, une augmentation de la production de 300 000 à 400 000 barils par jour de pétrole des sables bitumineux correspondrait à quelle quantité de gaz à effet de serre, selon la moyenne?

[Traduction]

Mollie Johnson: Je n'ai pas les chiffres avec moi, mais nous pouvons certainement faire parvenir des informations au Comité.

[Français]

Patrick Bonin: Vous allez pouvoir nous fournir ces données. Pourriez-vous aussi nous fournir l'évaluation concernant le projet de pipeline de 1 million de barils par jour, afin que nous ayons l'ensemble des chiffres?

[Traduction]

Mollie Johnson: Oui, avec plaisir.

[Français]

Patrick Bonin: D'accord.

En ce qui concerne le projet Pathways Plus de capture et de séquestration du carbone, qui fait aussi partie de l'entente et qui est un projet phare du gouvernement — il y a des crédits d'impôt —, êtes-vous en mesure de dire quelles sont les réductions d'émissions de gaz à effet de serre prévues?

[Traduction]

Mollie Johnson: Je n'ai pas les chiffres avec moi, mais l'idée est de réduire l'intensité des émissions liées au pétrole contenu dans les sables bitumineux.

Encore une fois, pour l'instant, aucun projet n'est lié au pipeline et nous n'avons pas de détails sur le projet Nouvelles voies. Nous pourrions communiquer ultérieurement des estimations au Comité.

[Français]

Patrick Bonin: Dites-vous que vous ne les avez pas ou dites-vous que vous ne pouvez pas nous les fournir?

[Traduction]

Mollie Johnson: Je ne les ai pas avec moi, mais je me ferai un plaisir de transmettre ces informations au Comité lorsqu'elles seront disponibles.

[Français]

Patrick Bonin: D'accord. Merci.

Dans l'entente entre le Canada et l'Alberta, il y a l'idée d'enlever la réglementation sur l'électricité propre en Alberta.

Êtes-vous en mesure de dire quelles émissions sont liées à la production d'électricité aujourd'hui en Alberta et quelles seraient les répercussions liées au fait d'enlever cette réglementation, comme c'est prévu?

[Traduction]

Mollie Johnson: Comme la ministre l'a dit quand elle était ici, ce que nous avons présentement, c'est un accord entre l'Alberta et le Canada qui vise à trouver une voie pour parvenir à une entente. Nous avons encore beaucoup de pain sur la planche.

[Français]

Patrick Bonin: Je suis désolé, mais je vais reformuler ma question.

Quelles sont les émissions de gaz à effet de serre en Alberta liées à la production d'électricité aujourd'hui?

[Traduction]

Mollie Johnson: Je n'ai pas les chiffres en main. Ce que j'essaie de dire, c'est que nous avons encore énormément de travail à faire avec la province de l'Alberta pour parvenir à une entente et...

● (1235)

[Français]

Patrick Bonin: Vous ne le savez donc pas du tout.

Au ministère, y a-t-il quelqu'un qui a évalué...

[Traduction]

Alison McDermott: Comme l'a dit la ministre, le Règlement sur l'électricité propre ne sera pas contraignant pour la province avant 2035. Présentement, il n'a aucune incidence sur la province.

[Français]

Patrick Bonin: Vous êtes en train de me dire que l'abandon de la réglementation, le cas échéant, n'aurait aucun impact sur les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 ou même d'ici 2035. Est-ce bien cela?

[Traduction]

Alison McDermott: À l'heure actuelle.

[Français]

Vous m'avez demandé quel était l'impact des émissions liées à la réglementation cette année, et j'ai dit que, cette année, il n'y avait pas d'impact.

Patrick Bonin: Je ne parle pas de cette année. Je parle des objectifs de réduction de gaz à effet de serre pour 2030. Je parle d'un plan d'action où il y a un règlement sur les émissions. Si l'Alberta n'a plus cette obligation de réduire ses émissions, quel en sera l'impact sur l'atteinte de vos cibles de 2030?

Alison McDermott: Comme l'a dit la ministre, nous allons discuter avec le gouvernement de l'Alberta pour voir les mesures qui seront prises...

Patrick Bonin: Je suis désolé, mais la question n'est pas de savoir si vous aurez des discussions.

Alison McDermott: C'est donc impossible de savoir maintenant quels seront les effets...

Patrick Bonin: Je tiens à préciser que personne au ministère...

Alison McDermott: ... avant d'avoir cet accord.

Patrick Bonin: D'accord.

On a donc une entente avec l'Alberta. M. Guilbeault, l'ancien ministre de l'Environnement et ancien ministre du Patrimoine, dit que, pour lui, c'est trop. Il dit que c'est la goutte qui fait déborder le vase, notamment parce que le Règlement sur l'électricité propre est trop important.

Or vous me dites que ça fait partie d'une entente entre le Canada et l'Alberta et que personne au sein du ministère ou au sein du gouvernement n'en a évalué l'impact. M. Guilbeault, l'honorable de Laurier—Sainte-Marie, lui, déchire sa chemise.

Pouvez-vous nous donner cette évaluation? Qu'arrivera-t-il si l'Alberta...

La moitié des émissions de gaz à effet de serre dans l'électricité au Canada proviennent de l'Alberta.

[Traduction]

Mollie Johnson: Je tiens à préciser que les répercussions liées au Règlement sur l'électricité propre sont clairement précisées dans le REIR, le résumé de l'étude d'impact de la réglementation. Ces informations sont accessibles à tous. Le REIR détermine l'impact des émissions en Alberta quand le Règlement sur l'électricité propre entrera en vigueur, le 1^{er} janvier 2035. Puis, ce serait...

[Français]

Patrick Bonin: Vous ne le savez donc pas.

[Traduction]

Mollie Johnson: Non, non, nous l'avons. Nous allons volontiers transmettre cette information et le REIR. Je ne l'ai pas présentement avec moi, mais je suis tout à fait disposée à vous transmettre cette information.

Madame Nichols, je ne sais pas si vous avez des informations supplémentaires.

Megan Nichols: Encore une fois, je n'ai pas le document en main.

[Français]

Je crois toutefois qu'il s'agit d'environ 100 mégatonnes d'ici 2050.

Patrick Bonin: Pardon. D'ici quand?

Le président: Veuillez donner une brève réponse, s'il vous plaît.

Megan Nichols: Je n'ai pas le document, mais, si je me le rappelle bien, c'est à peu près 100 mégatonnes d'ici 2050.

Patrick Bonin: C'est 182 millions de tonnes...

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Bexte, allez-y, vous avez cinq minutes.

David Bexte: Merci, monsieur le président.

Merci aux fonctionnaires d'être toujours ici.

Je vais aborder les choses sous un angle différent pour les fonctionnaires d'Environnement et Changement climatique Canada.

Sur les 371 subventions et contributions accordées par Environnement Canada en 2025, est-ce que certaines organisations bénéficiaires avaient un lien avec Brookfield?

Linda Drainville (sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, Direction générale des services ministériels et des finances, ministère de l'Environnement): Non. Aucune d'entre elles.

David Bexte: Aucune?

Linda Drainville: Aucune.

David Bexte: Aucune filiale ni...

Mme Linda Drainville: Non. Pas une seule.

M. David Bexte: Pas une.

Mme Linda Drainville: Oui.

M. David Bexte: D'accord.

Quelle était la valeur totale en dollars des projets financés par des subventions et des contributions d'Environnement Canada?

Linda Drainville: Depuis le début de l'exercice?

David Bexte: Je veux dire l'exercice 2024-2025.

Linda Drainville: Donnez-moi une petite seconde, j'ai l'information.

David Bexte: Je vais simplifier la question en posant une sous-question. De ces contributions, lesquelles provenaient de projets à l'étranger?

Linda Drainville: J'ai l'information, donnez-moi 30 secondes. Je crois que nous parlons de...

David Bexte: Je n'ai pas 30 secondes. Mon temps est très limité.

Linda Drainville: Donnez-moi deux secondes.

Près de 38 millions de dollars ont été dépensés l'an dernier.

M. David Bexte: Vous dites 38 millions de dollars?

Mme Linda Drainville: Je vais révérifier pour m'assurer que je vous donne les bons chiffres. C'est autour de 40 millions de dollars.

David Bexte: S'il vous plaît, pourriez-vous communiquer l'information au Comité?

Linda Drainville: Oui, nous allons communiquer l'information.

David Bexte: Cela comprend les bénéficiaires et les mandats de mission.

Linda Drainville: Oui.

David Bexte: L'an dernier, au Comité, mon collègue du parti conservateur de Peace River—Westlock a souligné que plusieurs universités américaines recevaient d'Environnement Canada des subventions et des contributions représentant des centaines de milliers de dollars. Le ministère a-t-il corrigé le tir? A-t-il précisé l'objectif ou réaffecté les fonds au Canada, aux universités canadiennes?

• (1240)

Linda Drainville: Je ne peux pas répondre à votre question. Nous allons devoir examiner les dossiers un par un.

David Bexte: S'il vous plaît, pourriez-vous répondre à la question par écrit?

Linda Drainville: Oui, absolument.

David Bexte: Le ministère cherche-t-il actuellement des moyens d'améliorer la précision et la transparence de ses modèles? Il s'agit d'un léger changement d'angle. Il y a beaucoup d'incertitude, dans le travail de modélisation, quant à la qualité de ces modèles et à leur adéquation à l'objectif visé.

Que fait Environnement Canada pour régler ce problème?

Alison McDermott: Nous continuons de travailler de concert avec des partenaires gouvernementaux, avec les gouvernements provinciaux et avec les universités. Nous organisons des ateliers de modélisation. Oui, nous continuons d'améliorer la qualité des estimations de notre modèle.

Nous investissons dans...

David Bexte: Quand pensez-vous que cela sera terminé ou quand pourrez-vous proposer un modèle amélioré ou utile?

Alison McDermott: Certaines améliorations ont déjà été intégrées à nos modèles. Nous publierons les derniers ensembles de projections à la fin de décembre.

David Bexte: Selon le plus récent rapport de vérification du commissaire, Environnement et Changement climatique n'a pas encore déterminé selon quelles mesures précises il saurait que le gouvernement a atteint ses objectifs de réduction des émissions. Il a soulevé la même préoccupation l'année précédente, en 2023. Cela signifie qu'il s'agit d'un manquement récurrent et qu'aucune amélioration n'a été démontrée.

En tenant compte de cela, votre ministère ne peut pas dire quelles politiques donnent des résultats, quels que soient les paramètres utilisés.

Alison McDermott: Il est difficile d'isoler les effets des mesures individuelles sur la réduction des GES simplement parce que la nature de...

Aucun pays ne publie d'estimations individuelles des réductions de GES associées à des mesures individuelles dans ses plans sur le climat, car il s'agit d'un exercice de modélisation très difficile. Cela est dû à l'effet interactif des mesures et à leur complémentarité. Il est difficile de déterminer l'incidence des mesures individuelles, mais ce que nous pouvons faire, c'est...

David Bexte: S'il vous plaît, puis-je vous interrompre?

Cela illustre exactement mon point, c'est-à-dire que toutes ces projections et toutes ces lois sont suspendues à des modèles brisés qui ne fonctionnent pas.

Alison McDermott: Les modèles ne sont pas brisés. Nous disons simplement qu'il est beaucoup plus difficile d'obtenir des estimations précises sur des mesures individuelles.

David Bexte: Oui, mais vous avez des impacts sur les industries et sur les Canadiens.

Alison McDermott: Les contributions collectives des ensembles de mesures sont des modèles. Lorsque nous publierons nos projections, à la fin de l'année, vous allez pouvoir les comparer à d'autres modèles du secteur privé et aux estimations du directeur parlementaire du budget, de l'Institut du climat et ainsi de suite.

David Bexte: Merci.

Je vais passer à l'Agence d'évaluation d'impact. Votre ministère accorde-t-il des subventions et des contributions à des particuliers plutôt qu'à des organisations, normalement? Combien de personnes bénéficient de subventions au titre du Programme de dialogue sur les politiques et d'autres programmes semblables?

Terence Hubbard: Nous devons faire un suivi pour donner une ventilation détaillée.

David Bexte: Veuillez communiquer ces données au Comité.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bexte.

Monsieur Grant, vous avez la parole pour cinq minutes.

Wade Grant: Merci, monsieur le président.

Merci à tous de vous être joints à nous aujourd'hui.

Je suis heureux de vous voir, monsieur Hubbard. Je souhaite faire suite à la conversation que mon collègue M. Ross a eue avec vous au sujet des titres et des droits autochtones.

Vous avez dit que nous n'avions pas de méthode prescriptive pour traiter ces questions en tant qu'objectifs, par exemple. Pourquoi avons-nous un objectif plutôt qu'une date butoir prescriptive? En quoi cela a-t-il de l'importance quand il s'agit d'établir des relations entre les Premières Nations, les Inuits, les Métis et le gouvernement?

Terence Hubbard: Nous avons plus de 600 nations à travers le pays, chacune avec ses propres approches et processus. Nous avons constaté que, pour développer nos relations, nous devons vraiment nous asseoir et travailler de manière constructive afin d'élaborer une approche de consultation et un dialogue significatif.

Ce qui fonctionne dans une région du pays ou avec une nation ne fonctionne pas nécessairement dans une autre région ou avec une autre nation. Grâce à une approche bien établie et définie, à la suite de nombreuses décisions judiciaires, compte tenu de la jurisprudence et conformément aux engagements politiques pris, l'élaboration d'une approche par collectivité nous permet d'adapter cette approche pour répondre aux besoins et aux souhaits des collectivités quant à la manière dont elles s'engageront et seront consultées. C'est essentiel pour élaborer une approche de consultation significative.

Nous précédons ainsi, nation par nation, dans le cadre de nos processus, selon des normes de service claires et un engagement de deux ans. Ces normes de service comprennent des éléments essentiels du processus pour lesquels nous définissons les délais. Cela donne non seulement aux entreprises, mais aussi aux nations avec lesquelles nous travaillons, une certitude quant aux attentes et à la meilleure façon de s'organiser pour participer à nos processus.

• (1245)

Wade Grant: C'est formidable. Merci. Il s'agit de respect mutuel et de reconnaissance de la relation.

J'ai d'autres questions pour les témoins.

Il y a une partie du budget supplémentaire des dépenses qui m'intéresse particulièrement dans ce dossier. C'est un engagement de 673 millions de dollars pour le programme international de financement de la lutte contre le changement climatique du Canada. Quelqu'un pourrait-il nous en dire un peu plus sur ce programme et sur la manière dont il aide les pays à passer à une économie à faibles émissions de carbone tout en renforçant la réputation internationale du Canada?

Mollie Johnson: Dans le cadre de nos engagements internationaux avec d'autres pays, grâce à notre travail à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la CCNUCC, et ailleurs, nous collaborons avec des pays partenaires afin de trouver des moyens de réduire les émissions par le truchement d'organisations internationales et en travaillant directement avec les pays. Cela fait aussi partie d'un programme que nous menons avec Affaires mondiales Canada.

Cette approche s'est avérée très efficace pour soutenir la réduction, exprimée en mégatonnes, dans le monde entier. Je pense que cela montre bien que le défi du changement climatique est un enjeu mondial commun.

Le Canada a un rôle à jouer, mais nous ne pouvons pas résoudre seuls un problème qui nous touche directement, modifie notre climat et qui impose des coûts directs à notre pays. Notre travail sur le financement international de la lutte contre le changement climatique et sur le changement climatique lui-même est important pour aider les autres à agir.

Wade Grant: Merci beaucoup.

Nous avons entendu la ministre parler des 2,75 milliards de dollars alloués à Environnement et Changement climatique Canada et à Services partagés Canada pour l'acquisition de nouvelles solutions informatiques à haute puissance. Pourriez-vous nous en dire davantage sur cela et sur la manière dont cela aide ECCC et le Service météorologique du Canada à préparer les Canadiens à un environnement en rapide évolution?

Mollie Johnson: La première chose que mon père m'a dite quand j'ai obtenu mon poste, c'est: « Génial, tu t'occupes de la météo. »

Des voix: Ha, ha!

Mme Mollie Johnson: Quand les gens pensent à l'environnement, au Canada, et au changement climatique, ils pensent au Service météorologique du Canada. ECCC et le SMC absorbent chaque jour une quantité énorme de données et, dans un environnement riche en intelligence artificielle, ce qui suppose une grande puissance de calcul, nous avons besoin de cette puissance de calcul pour le faire de manière fiable.

Il ne s'agit pas seulement de ce qui apparaît sur les téléphones portables de tout le monde. Il s'agit de ce qui soutiendra notre armée et notre Garde côtière, et cela permet également de nous connecter à l'Agence spatiale canadienne pour soutenir les données d'observation de la Terre.

Cet investissement permet au Canada de disposer des meilleures données qui soient pour nous soutenir, défendre nos intérêts souve-

rains, prendre soin de notre pays de manière fiable et être un bon partenaire mondial.

Wade Grant: Merci beaucoup.

Un autre point sur lequel j'aimerais vous interroger concerne l'augmentation de 13 millions de dollars des contributions au Programme d'innovation énergétique. Pourriez-vous nous en dire plus sur ce programme et sur la manière dont il aide le Canada à maintenir un système énergétique fiable et abordable tout en s'orientant vers une économie à faible intensité de carbone?

Mollie Johnson: Nous devons peut-être vous revenir plus tard à ce sujet, si cela est possible. Cela relève de notre Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, mais nous vous communiquerons volontiers plus de détails sur le programme. C'est un programme qui nous permet de fournir des fonds aux provinces et territoires et de travailler en partenariat avec eux pour soutenir leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Merci.

Wade Grant: D'accord. C'est formidable.

Merci, monsieur le président.

Le président: Il vous reste encore 30 secondes.

Wade Grant: Je n'ai plus de questions.

Le président: D'accord. Merci.

[Français]

Monsieur Bonin, la parole est à vous pour deux minutes et demie.

Patrick Bonin: Merci, monsieur le président.

Je serai heureux de prendre les 30 secondes de mon collègue, si c'est possible, bien sûr.

Je voudrais reparler du budget. Dans le dernier budget, on parle des crédits d'impôt pour la séquestration et la capture du carbone, ainsi que d'une prolongation. Connaissez-vous l'impact financier de ce qui est prévu pour la période de 2030 à 2035? À combien d'argent cette augmentation équivaut-elle? Des fonctionnaires nous avaient parlé de 3 milliards de dollars. Avez-vous le même chiffre?

Alison McDermott: Je ne suis pas au courant de l'impact des crédits d'impôt sur une base individuelle, mais je crois que le ministère des Finances a estimé à environ 70 milliers de dollars l'augmentation de l'investissement nécessaire pour ces crédits d'impôt.

• (1250)

Patrick Bonin: Avez-vous dit « 70 milliers » de dollars?

Alison McDermott: Excusez-moi. Je voulais dire « 70 milliards » de dollars.

Patrick Bonin: D'accord.

En ce qui a trait au coût des crédits d'impôt, est-ce possible de nous dire quels sont les chiffres concernant les modifications pour la séquestration et la capture du carbone dans le dernier budget?

Je comprends que vous n'avez peut-être pas ces chiffres avec vous, mais vous pourrez déposer un document.

Alison McDermott: Je pense que le ministère des Finances saurait mieux répondre à cette question.

Patrick Bonin: D'accord, mais pouvez-vous le vérifier? C'est votre principale mesure, après tout. Merci.

Le Programme 2 milliards d'arbres a été aboli. Le gouvernement dit maintenant qu'il va en planter 1 milliard. Dans ce programme, il y avait 3,2 milliards de dollars. Pouvez-vous nous dire quelle partie de cette somme a été dépensée à ce jour?

De plus, à combien estimez-vous le coût de plantation de 1 milliard d'arbres, soit la moitié des 2 milliards prévus au départ? Qu'advient-il du reste de l'argent? J'imagine qu'il en reste ou qu'il en restera.

Alison McDermott: Cela relève malheureusement de la responsabilité de Ressources naturelles Canada, mais nous pouvons essayer d'obtenir la réponse.

Patrick Bonin: Oui, je vous en remercie beaucoup.

On voit aussi qu'il y a des coupes de 15 % au ministère de l'Environnement. Si je ne me trompe pas, vous dites qu'il y aura une réduction ou une élimination des activités de programme qui ne font pas partie du mandat principal d'Environnement Canada.

Quelles activités ne font pas partie du mandat principal? Par ailleurs, y a-t-il une lettre de mandat?

[Traduction]

Mollie Johnson: Les résultats de l'examen complet des dépenses figureront dans le budget principal des dépenses. Nous sommes impatients de revenir vous en parler plus en détail quand le budget principal sera présenté en mars.

Les réductions d'une année sur l'autre sont indiquées dans le budget. Je ne les répéterai pas, mais je le ferai volontiers si cela peut vous aider. Nous avons effectivement une réduction d'environ 15 %. Les éléments clés, comme vous l'avez noté, sont la réduction et la suppression progressive...

[Français]

Patrick Bonin: Monsieur le président, l'interprétation ne fonctionne plus.

Le président: Votre temps de parole est écoulé, monsieur Bonin.

Patrick Bonin: Il n'y avait pas d'interprétation pour l'ensemble de la réponse.

Le président: Votre temps de parole est écoulé, en tout cas.

Patrick Bonin: D'accord, mais je n'ai pas eu de réponse.

Le président: Peut-on vérifier l'interprétation?

Patrick Bonin: Il faudrait, je pense, que quelqu'un parle en anglais.

[Traduction]

Le président: Test — un, deux.

[Français]

Patrick Bonin: Ça fonctionne à nouveau. Cependant, toute la réponse...

[Traduction]

Le président: Madame Johnson, pourriez-vous répéter votre réponse, s'il vous plaît?

Merci.

Mollie Johnson: Nous reviendrons avec les détails de l'examen complet des dépenses quand elles seront présentées dans le budget principal des dépenses. Je serai alors en mesure de vous donner des détails. Je crois que les chiffres vous ont été présentés et que vous avez le profil financier qui figurait dans le budget et qui indique les

répercussions de ces mesures sur le ministère. Je serai ravie d'en discuter avec vous à ce moment-là.

Je dirais que, en ce qui concerne la réduction de 15 % qui nous oblige à nous concentrer sur notre mandat principal, nous cherchons des gains d'efficacité opérationnelle et des façons de travailler plus efficacement, mais cette réduction de 15 % n'est pas un objectif pour Environnement et Changement climatique Canada. Elle est cohérente si on considère les autres ministères de taille similaire, c'est-à-dire les ministères à vocation économique de taille moyenne. Nous nous situons en réalité à peu près au même niveau que les ministères équivalents.

Merci.

Le président: Monsieur Leslie, vous avez la parole.

Branden Leslie: Monsieur le président, avant de démarrer le chronomètre, j'aimerais avoir une précision. S'agit-il du dernier tour de questions de cette réunion ou y en aura-t-il un autre en raison du démarrage tardif?

Le président: Ce sont les conservateurs, les libéraux...

Branden Leslie: Quelque chose comme 15 minutes; la réunion a commencé avec deux minutes de retard parce que la ministre ne s'est pas présentée à l'heure.

Eric St-Pierre: C'était 30 secondes.

Branden Leslie: Eh bien, il était 11 h 2 quand nous avons commencé.

Le président: Ce serait le dernier tour de questions.

Branden Leslie: C'est le dernier tour de questions? D'accord. Merci, monsieur le président.

J'aimerais commencer par une question à laquelle la ministre n'a pas répondu de manière satisfaisante lorsqu'elle était ici. À l'Organisation maritime internationale, le gouvernement libéral fédéral a voté en faveur d'une taxe sur le carbone pouvant atteindre 500 \$ la tonne. Le ministère a-t-il réalisé des simulations de cette taxe afin d'évaluer son coût moyen pour les Canadiens?

Mollie Johnson: Ce dossier est entre les mains de nos collègues du ministère des Transports. Je crois que la meilleure chose à faire serait de vous adresser à eux.

Branden Leslie: D'accord.

En ce qui concerne la planification de la réduction des émissions, si cela devait être mis en place, le Canada s'attribuerait-il le mérite des réductions d'émissions résultant de la taxe?

● (1255)

Mollie Johnson: Je n'ai pas la réponse à votre question. Nous travaillerons en collaboration avec nos collègues d'autres ministères afin de les soutenir. Pour le moment, je ne suis pas en mesure de vous donner une réponse.

Branden Leslie: D'accord.

Pour en revenir aux questions de mon collègue sur certaines des politiques qui sont supprimées, je sais que le Règlement sur l'électricité propre doit entrer en vigueur en 2035. Des modélisations ont-elles été réalisées dans le cadre du plan de réduction des émissions pour 2035 à 2050, car je sais que nous procédons par étape, si l'Alberta ne devait pas mettre en œuvre ce règlement en 2035 et s'il y avait des exceptions pour d'autres provinces ou pour l'ensemble du pays après 2035? Quelles seraient les répercussions sur nos objectifs de réduction des émissions pour 2040 et 2050?

Mollie Johnson: Pour que ce soit clair, vous posez la question au sujet des exemptions au Règlement sur l'électricité propre?

Branden Leslie: Oui, conformément au protocole d'entente conclu avec l'Alberta la semaine dernière.

Mollie Johnson: Pour que ce soit clair, toutes les données sur les mégatonnes basées sur ce qui existe actuellement se trouvent dans le résumé de l'étude d'impact de la réglementation, un document public accessible et transparent. C'est la première chose.

En ce qui concerne les changements liés à cela, nous avons beaucoup de travail à faire avec l'Alberta pour déterminer la voie à suivre et savoir s'il faudra modifier notre allocation de mégatonnes associée à cette mesure. Le protocole d'entente stipule que ce sont les règles du programme TIER de l'Alberta, son programme de technologie, d'innovation et de réduction des émissions, et d'autres règles connexes que nous devons évaluer dans le cadre de notre collaboration avec la province jusqu'au 1^{er} avril.

Je ne cherche pas à compliquer les choses, mais nous comprenons vraiment que nous avons du travail à faire.

Branden Leslie: D'accord.

Parlons davantage des mesures déjà en place. Mon collègue a parlé des deux milliards d'arbres. Nous avons les obligations relatives aux véhicules électriques qui ont été mises sur pause. Nous avons supprimé la taxe carbone pour les consommateurs. Nous avons maintenant, conformément au document, au protocole d'entente signé avec l'Alberta, le plafond sur le pétrole et le gaz qui sera levé.

Collectivement, avons-nous modélisé l'objectif, la trajectoire et l'impact de tous ces changements sur ce que nous prévoyons réellement faire?

Mollie Johnson: Il y a beaucoup de travail à faire pour arriver aux mégatonnes prévues dans le plan de réduction des émissions.

Prenons par exemple la tarification industrielle du carbone. Il y a du travail à faire pour s'assurer que cette mesure, dont nous avons tiré des leçons pendant sa mise en œuvre, fonctionne comme nous le souhaitons. C'est une chose que l'Alberta a acceptée. C'est un engagement reflété dans le budget: une approche nationale pour y parvenir et une transparence quant à la manière dont le filet de sécurité sera mis en œuvre, pour garantir ces mégatonnes.

La deuxième partie, c'est l'obligation du gouvernement de présenter, ce mois-ci, le rapport d'étape sur le plan de réduction des émissions. Nous le ferons ici. Ce rapport traitera à la fois de la situation actuelle du gouvernement par rapport à ses objectifs et de ce qu'il faut faire pour les atteindre d'ici 2030. Il fournira des informations que, je pense, bon nombre des députés autour de cette table attendent. Nous serons ravis de les communiquer, puis de revenir en discuter.

Branden Leslie: D'accord.

Vous avez parlé de l'écart et vous avez parlé de renforcer la taxe carbone industrielle pour le combler. Quelles autres grandes idées le ministère est-il en train de concevoir? À moins que tout le monde se trompe et que la ministre ait essayé de dire qu'elle avait raison, nous n'atteindrons pas ces cibles, et nous avons assisté à un affaiblissement d'un certain nombre de politiques qui visaient à les atteindre.

Quelle grande idée le ministère est-il en train de concevoir pour essayer d'atteindre réellement ses objectifs d'ici 2030 ou 2040?

Mollie Johnson: En ce qui concerne la stratégie de compétitivité climatique, l'essentiel est de collaborer avec le secteur privé et d'investir dans les technologies propres, tout en sachant que cela demandera beaucoup d'efforts pour y parvenir et décarboniser, mais nous devons d'abord et avant tout trouver le moyen de réduire les émissions de ces activités, et cela vient des 300 entreprises de méthane qui soutiennent les secteurs dans leurs efforts de réduction...

Branden Leslie: Y a-t-il des politiques spécifiques que vous aimeriez mentionner qui...

Mollie Johnson: Les investissements dans les technologies propres, la recherche, le développement et la démonstration sont autant de mesures qui permettront de réduire les émissions tout en soutenant nos secteurs des ressources naturelles.

Branden Leslie: Pour changer complètement de sujet, est-ce que des employés d'ECCC ont été affectés au Bureau des grands projets?

Mollie Johnson: Nous en avons discuté. Je ne sais pas exactement où en est l'accord, mais nous les soutenons et nous effectuons les évaluations et le travail nécessaires.

Branden Leslie: D'accord.

En ce qui concerne les obligations relatives aux véhicules électriques, madame Nichols, vous avez évoqué pendant votre dernière intervention la possibilité d'avoir beaucoup plus de choix grâce à ces obligations. D'autres témoins ont clairement montré qu'il existe déjà 110 modèles de véhicules électriques disponibles, sans ces obligations.

Pourriez-vous m'expliquer en quoi l'interdiction future des véhicules à essence augmentera réellement le choix des consommateurs?

Megan Nichols: Oh, le temps est écoulé.

Le président: Allez-y.

Mme Megan Nichols: Je dirais d'abord que cette politique est actuellement en cours de révision, car nous voulons nous assurer qu'elle reste adaptée à son objectif, mais j'ajouterais également que, même si le nombre de modèles disponibles augmente, ils ne sont pas encore disponibles dans tous les segments qui intéressent les consommateurs. Nous avons donc encore du chemin à parcourir pour accroître la diversité des modèles.

Le président: Merci.

Monsieur Fanjoy, vous avez la parole.

Bruce Fanjoy: Je remercie les témoins.

Ma circonscription comprend une partie urbaine et une partie rurale d'Ottawa, ce qui fait que je passe beaucoup de temps à rouler sur de longues distances en admirant la campagne. Ma circonscription compte de nombreux agriculteurs, et je pense qu'il est important de noter que les solutions qui fonctionnent dans les zones urbaines peuvent ne pas convenir aux zones rurales.

J'aimerais que vous nous expliquiez comment certaines des nouvelles estimations peuvent être appliquées dans les zones rurales afin d'aider nos concitoyens qui y vivent.

• (1300)

Mollie Johnson: Je pense que ce qui importe, c'est la manière dont les règles sont appliquées et comment les choses... Nous avons entendu, au chapitre de la disponibilité sur le marché, certaines attentes concernant les véhicules électriques. On pourrait s'attendre à ce que ces véhicules soient d'abord utilisés dans les centres urbains et qu'il y aura un délai d'adoption et de développement. Il existe un certain nombre de programmes, y compris le programme pour les stations de recharge des véhicules électriques et certains de ces éléments; d'autres mesures relatives au commerce de détail proposées par Ressources naturelles Canada qui favoriseraient un développement progressif au fil du temps; et l'Initiative canadienne pour des maisons plus vertes, qui a donné des résultats importants en ce qui concerne les thermopompes. Un certain nombre de ces mécanismes ont également favorisé le déploiement dans les zones urbaines et rurales, car les gens voulaient pouvoir choisir.

C'est une question de choix. Les gens doivent être capables de voir les occasions qui offrent la transition et de les exploiter au fil du temps. Je crois que c'est l'un des grands enseignements que nous avons tirés de notre engagement dans les politiques climatiques et énergétiques: il faut encourager le changement et tracer une voie pratique pour y parvenir. Il y a bien entendu un coût réel à assumer, soit 3 milliards de dollars par année et 9 milliards de dollars pour les assureurs, étant donné les catastrophes climatiques et les risques extrêmes. Nous devons trouver cette voie pour que les gens aient envie de changer et pour qu'ils puissent le faire sans se ruiner, c'est-à-dire à un prix abordable, et pour aller de l'avant. J'ai moi-même passé beaucoup de temps dans une collectivité rurale... Il faut prendre le temps de construire une voie durable pour l'avenir.

Bruce Fanjoy: Oui.

Une chose que j'ai remarquée dans les régions rurales de ma circonscription, c'est que les gens sont très pragmatiques. Ils ont appris à l'être. Ils doivent l'être. Si nous leur proposons une solution pragmatique qui leur permet d'économiser de l'argent, de réduire leurs frais de chauffage et de transport et d'améliorer le rendement de leur exploitation agricole, ils se convertiront très rapidement.

L'une des choses qui touchent de manière disproportionnée les régions rurales du Canada est les effets du changement climatique. Dans l'est de l'Ontario, y compris dans ma circonscription, ainsi que dans d'autres régions du pays, nous avons connu des conditions de sécheresse. Cela a eu des répercussions sur les récoltes. Nous avons connu des conditions météorologiques extrêmes. Les feux de forêt ont tendance à toucher plus sévèrement les régions rurales du pays.

Pourriez-vous nous informer des mesures prises pour renforcer la résilience face à certains de ces risques?

Mollie Johnson: Quand j'ai accepté ce poste, récemment, j'ai été très heureuse d'apprendre que le site qui attire probablement le plus de visiteurs est celui du Centre canadien des services climatiques. Ce site contient des tonnes de données et les gens le consultent — je crois qu'il compte plus d'un demi-million d'utilisateurs — pour savoir comment s'adapter au changement climatique. Cela ne veut pas dire que nous ne voulons pas continuer à chercher des moyens d'agir pour réduire les émissions, mais ce site met vraiment l'accent sur ce que vous pouvez faire et comment vous pouvez gérer vous-même, gérer votre ferme et votre entreprise pour vous assurer d'avoir des terres, de l'air et de l'eau sains à mesure que vous avancez. C'est une partie très importante du travail que nous

faisons à ECCC pour soutenir les gens et les collectivités qui cherchent à s'adapter au changement climatique.

L'autre élément que nous avons est le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes que nous avons annoncé à Richmond, en Colombie-Britannique. Nous avons également un certain nombre de dirigeants locaux qui mènent des initiatives d'adaptation au changement climatique. Je pense que cela montre bien que nous sommes un gouvernement fédéral, mais que les solutions à ces problèmes sont en réalité très locales et concernent les citoyens. Il s'agit vraiment d'essayer de trouver le juste équilibre entre rendre disponible l'information dont les gens ont besoin pour prendre les décisions qu'ils doivent prendre et leur donner les moyens d'agir. Cela va même jusqu'à la puissance de calcul de haute performance dont nous parlions tout à l'heure. Nous devons nous assurer que les gens disposent des informations dont ils ont besoin pour prendre les décisions qui leur permettront de subvenir à leurs besoins. Il y a des coûts des deux côtés de l'équation. Comment pouvons-nous les anticiper et aider les gens à faire ce qu'ils veulent faire?

Le président: Merci beaucoup.

Je tiens à remercier les témoins des différents ministères d'être venus. Merci beaucoup. Vous pouvez partir.

Nous allons procéder aux votes sur le budget supplémentaire des dépenses. Il n'y en a que trois. Conformément au paragraphe 81(5) du Règlement, ces crédits ont été renvoyés au Comité le vendredi 7 novembre 2025.

Le crédit 1b, sous la rubrique du ministère de l'Environnement, est-il adopté? Tous ceux qui sont en faveur...

M. Branden Leslie: Peut-on les adopter avec dissidence?

Le président: Souhaitez-vous les adopter tous les trois avec dissidence?

• (1305)

[Français]

Est-ce la même chose pour vous, monsieur Bonin?

Patrick Bonin: Donnez-moi une seconde, monsieur le président.

Le président: Pardon?

Patrick Bonin: Je vous demande de m'accorder une petite seconde.

Le président: Je n'ai pas compris, monsieur Bonin. Je vous ai posé une question. Répondez à ma question. Nous votons sur le budget supplémentaire des dépenses.

Patrick Bonin: Je vous ai demandé de m'accorder une petite seconde, monsieur le président.

Le président: Je n'ai pas compris. C'est la raison pour laquelle je vous demande de répéter plus fort.

Patrick Bonin: D'accord. Je suis désolé.

Je suis d'accord pour que ce soit adopté avec dissidence.

[Traduction]

Le président: Les membres du Comité sont-ils d'accord?

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Crédit 1b — Dépenses de fonctionnement.....100 000 \$

(Le Crédit 1b est adopté avec dissidence.)

Crédit 10b — Subventions et contributions.....847 603 \$

(Le Crédit 10b est adopté avec dissidence.)

AGENCE PARCS CANADA

Crédit 1b — Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions.....97 150 000 \$

(Le Crédit 1b est adopté avec dissidence.)

Le président: Puis-je faire rapport des votes à la Chambre? En général, la réponse est « oui », « non » ou « avec dissidence ».

Des députés: Avec dissidence.

Le président: Merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>